



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

327

Juillet - septembre 2024
Bulletin trimestriel d'information



L'AVENIR DES PULSATILLES

www.naturalistesdelahautelesse.be



Les Barbouillons 327

Juillet - septembre 2024

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

| | |
|----|--|
| 3 | Editorial |
| 4 | Calendrier et présentation des activités |
| 6 | Rapports des activités |
| 6 | 23/03 et 27/04 – Deux sorties botaniques consacrées à l'identification des plantes par leurs rosettes printanières et leurs autres états végétatifs (Walzin et Lesse/Redu) – Geneviève ADAM et Marc PAQUAY |
| 15 | 6/04 – Recensement des anémones pulsatilles – Daniel TYTECA |
| 18 | 20/04 – Découvertes et floraisons printanières à l'Arboretum de Marche-en-Famenne |
| 19 | 1. Cadre géologique – Mikaël GEORGE et Damien DELVAUX |
| 19 | 2. Compte rendu de la visite du 20 avril 2024 – Mikaël GEORGE |
| 24 | 4/05 – Prospection ornithologique aux environs du Pré Mouchon – Dominique PEETERS et Christophe DEHEM |
| 26 | 11/05 – Ascension botanique de la Citadelle de Namur |
| 27 | 1. Note géologique sur la Citadelle de Namur – Damien DELVAUX |
| 27 | 2. Aspects botaniques – Michel LOUVIAUX |
| 39 | 3. Récolte malacologique sommaire – Bruno MAREE |
| 40 | 26/05 – Initiation nature à la réserve naturelle de la Basse Wimbe, à l'occasion de l'inauguration du nouveau sentier de balade – Quelques réactions et reportage photo |
| 43 | 15-16/06 – Activité bioblitz à la chèvrerie d'Havenne – Corentin ROUSSEAU |
| 45 | 22/06 – Recherche d' <i>Epipactis microphylla</i> au Bois Banal – Daniel TYTECA |
| 46 | 13/07 – Découverte d'un site famennien remarquable à Basse Navaugle – G. WEYEMBERGH, J.-L. GIOT, M. PAQUAY, M. LOUVIAUX, P. DE BECKER et P. LEBECQUE – Synthèse D. TYTECA |
| 53 | Chronique de l'environnement |
| 53 | Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement – 17 mai – Synthèse D. DELVAUX |
| 55 | Scolytes et orchidées au site de Sur Haurt (Ave-et-Auffe) : ils l'ont fait ! 20 mai 2024 – D. TYTECA |
| 56 | Travaux de nos membres |
| 56 | Promenade de la Collyre et <i>Omphalodes verna</i> – Georges DE HEYN |
| 57 | Une plante nouvelle pour la Flore belge : <i>Orthilia secunda</i> – Marc PAQUAY |
| 59 | Informations aux membres |
| 59 | In Memoriam – Bruno PETREMENT (1945-2024) |

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène NOVAK

Photo centrale : Anémones pulsatilles, Tienne des Vignes – 7/04/2018 – photo Daniel TYTECA.

Voir notre article en page 15.

Editorial

Par Véronique et Damien DELVAUX

Cher(e) ami(e) naturaliste.

Malgré une météo maussade qui nous a gâché le printemps, nous avons une bonne nouvelle, nos balades attirent de plus en plus de monde : de nouveaux passionnés sont séduits par la diversité de nos activités, de nouveaux membres en perspective ...

La découverte de la biodiversité à Hour, et en particulier l'avifaune, fut la première de ces activités fort appréciées. Deux activités ont permis l'observation des rosettes printanières. Un nouveau recensement traditionnel des anémones pulsatilles qui n'avait plus été organisé depuis plusieurs années marque un retour aux fondamentaux. La découverte du nouvel arboretum de Marche-en-Famenne a permis l'observation de riches floraisons printanières. La sortie ornitho à Lavaux-Sainte-Anne a dû être scindée en deux groupes vu son succès. L'exploration botanique à la citadelle de Namur, qui a bénéficié d'un temps superbe, a également attiré beaucoup de monde. En collaboration avec Natagora Famenne, les Tchabots de Lessive et le Prémobile, l'après-midi d'initiation nature à la Réserve naturelle de la Basse Wimbe a attiré un public familial de plus de 150 personnes, accompagné par 20 membres des NHL et d'autres animateurs.

Découvrez aussi dans ce numéro le programme pour les prochains mois, qui commencera par la session d'été 2024 à Saint-Gervais-les-Bains. En espérant vous y revoir toujours plus nombreux.

Bonne lecture à tous.

Le Président et la Secrétaire, toujours en route vers les plus hauts sommets !
Mais à ce rythme-là, on se demande s'ils y arriveront vite ...

(Photo Jean NEMÉGHAIRE, juillet 2024)



Calendrier et présentation des activités

Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet (www.naturalistesdelahautelesse.be), et d'être attentives à leur courriel, pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.

| | | |
|---|---|---|
| <p>Samedi 13 juillet 🌸🕒📞</p> | <p>Recherche du véritable <i>Platanthera bifolia</i> à Navaugle. Après-midi de prospection pour tenter de retrouver cette espèce rare non revue depuis 2015. Activité à confirmer en fonction des floraisons.</p> | <p>RdV : 14h, Navaugle, Rue du Doneu, au carrefour avec la « Rue Guillaume Bleret ». Parking limité ! Org. D. TYTECA.</p> |
| <p>Vendredi 26 juillet ☆🕒📞</p> | <p>Balade vespérale visant l'observation des mammifères locaux. Fin prévue vers 22h. Prévenir le guide : Corentin ROUSSEAU (0491 73 77 38).</p> | <p>RdV : 19h à la chèvrerie de Hour, rue de la Montagne 14a. Guide : Corentin ROUSSEAU.</p> |
| <p>Vendredi 9 août 🏠</p> | <p>Commission permanente de l'environnement Bienvenue à tous !</p> | <p>RdV : 20h, Laboratoire de la Vie rurale à Sohier.</p> |
| <p>Dimanche 18 août</p> | <p>Découverte ou redécouverte du Plateau de Saint-Hubert, et plus précisément la fameuse (par son ancienneté) Réserve Domaniale du Rouge-Poncé. Nous aborderons les enjeux liés à la gestion de ces sites sensibles. L'après-midi sera consacré à la visite de la Vallée de la Basseilles ; paysages dignes du Grand Nord canadien, façonnés par le génial travail du castor.</p> | <p>RdV : 9h30, Barrière Mathieu 1, à Tenneville, accessible à partir de la N89. Guide : Thierry PETIT (Agent DNF- St-Hubert)</p> |
| <p>Samedi 31 août 📞</p> | <p>Sortie ornithologique : introduction à la migration et à son suivi. Inscription souhaitée. Guides : Corentin ROUSSEAU et Marc PAQUAY</p> | <p>RdV : 7h30 à Honnay, devant l'église (Rue du Centre) ; fin vers midi.</p> |
| <p>Samedi 14 septembre (ou S 5 octobre : restez attentif aux précisions)</p> | <p>Inventaire des gentianes dans les pelouses calcicoles de la région. La date est susceptible de changer, en fonction de l'avancement des floraisons. 🦉</p> | <p>RdV : 9h30, parking de l'ancienne carrière de Resteigne, près du pont sur la Lesse direction Belvaux. Guide : Daniel TYTECA</p> |
| <p>Dimanche 22 septembre 🦉📞</p> | <p>Visite de la grotte de Nichet à Fromelennes (France), suivie d'une balade dans la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) du Bois de Nichet. La grotte de Nichet est gérée par la Mairie de Fromelennes qui mettra un guide municipal à la disposition de notre groupe (PAF 4,00 € par personne). Si possible, aviser le guide de votre participation au 0495/584148. Organisation : Henri DE LAMPER</p> | <p>RdV : 13h45 devant le chalet d'accueil de la grotte, rue de Nichet à Fromelennes. En venant de Beauraing, prendre la direction de Givet (N40). Passé la frontière française, poursuivre sur la D949 sur 1 km puis prendre la route à gauche (à hauteur du restaurant l'OLIVO) et suivre les panneaux "GROTTE DE NICHET".</p> |
| <p>Vendredi 27 septembre 🦉📞🕒</p> | <p>Écoute du brâme du cerf. Près de la ferme de Jambjoûle. Participation limitée à 12 personnes ; inscription obligatoire auprès du guide (coordonnées en dernière page).</p> | <p>Départ du parking du RAVeL en contrebas de Jambjoûle (50.160994, 5.114510), RdV à 19h. Organisation : Corentin ROUSSEAU</p> |
| <p>Dimanche 29 septembre</p> | <p>Prospection mycologique aux environs de Wavreille.</p> | <p>RdV : 9h30, Église de Wavreille. Guides : Arlette GELIN et André D'OCQUIER</p> |

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Samedi 12 octobre 🏠 🕒 | Nouvelles observations sur les Orchidées du Portugal et des Monts Cantabriques (avril – mai 2024). Conférence de Daniel TYTECA | RdV : 15h, au Laboratoire de la Vie Rurale, notre local de Sohier. |
| Dimanche 20 octobre | St Pierremont et environs – Marchets. Lors de cette balade, nous pourrons visiter le site de la chapelle primitive de St Pierre-Mont, datant sans doute du 1 ^{er} millénaire, ainsi que son ermitage et ses dépendances. Nous pourrons également voir des grands marchets aux environs, dont certains sont menacés par l'extension de la Carrière des Limites. | RdV : 9h30 à l'église de Ave. Guide : Michel GOVAERTS Durée : 3 heures |
| Dimanche 2 novembre | Prospection mycologique à préciser pour le prochain <i>Barbouillons</i> | RdV : 9h30 Église de Han-sur-Lesse. Guide : Marc PAQUAY |

Réunion de l'organe d'administration : 13 septembre. Les coordonnées des membres de l'O.A. figurent en dernière page.



Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous ! Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

🕒 : Horaire inhabituel. 🌸 : Activité spécialisée requérant une connaissance préalable. ⚡ : Chantier.

📞 : Avertir le guide de la participation. 👨‍👩‍👧 : Promenade familiale. 🌟 : Endurance requise.

☆ : Activité nocturne. 🚫 : Annulé en cas d'intempéries. 🏠 : Activité en salle.



Lors de la sortie du 27 avril (identification des plantes par les rosettes). Photo Michel MALDAGUE.

Rapports des activités

Deux sorties botaniques consacrées à l'identification des plantes par leurs rosettes printanières et leurs autres états végétatifs

Walzin le 23 mars & Lesse-Redu le 27 avril

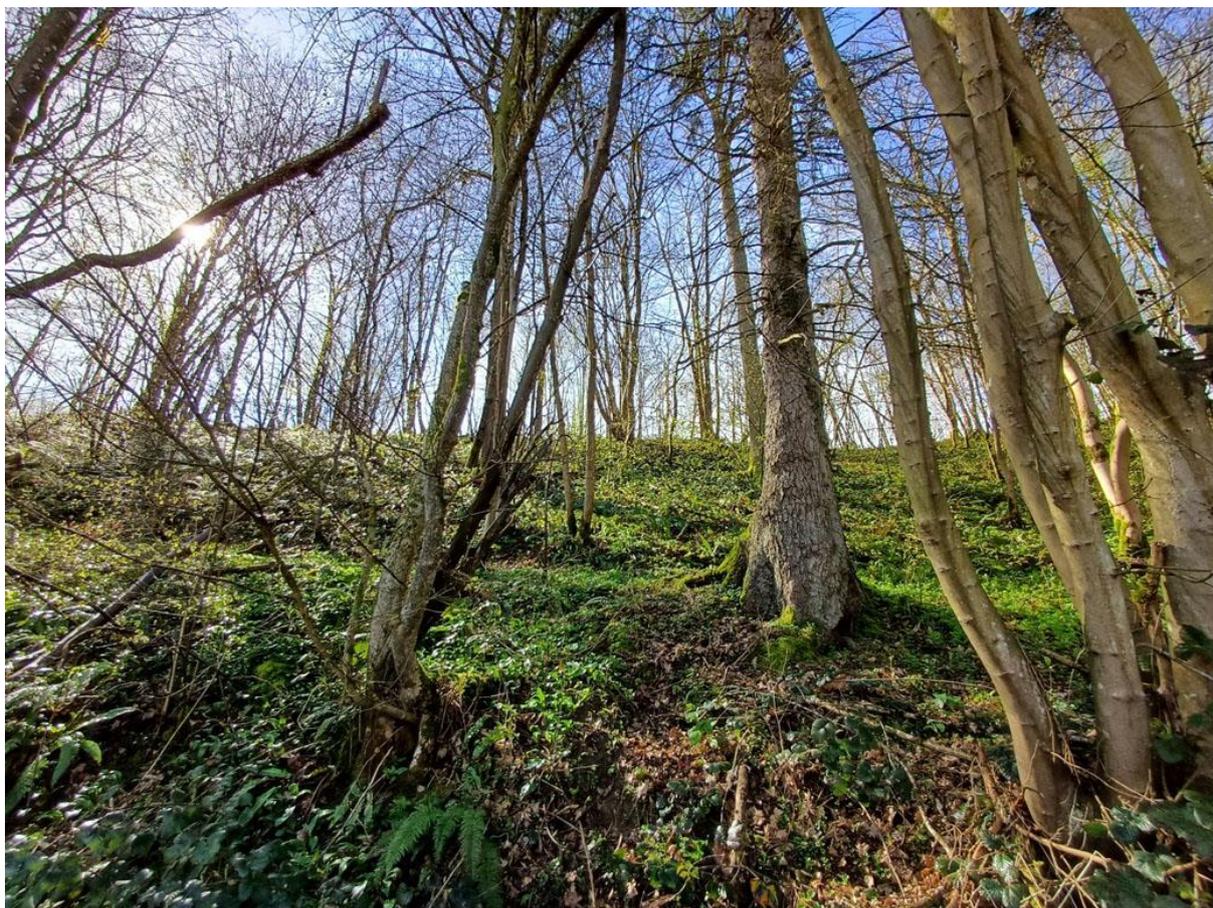
Geneviève ADAM & Marc PAQUAY¹

Apprendre à reconnaître les plantes sauvages à l'aide des feuilles permet à tout un chacun de comprendre son environnement toute l'année. La période de floraison peut être longue, comme celle de la véronique de Perse (Veronica persica), ou très courte, comme celle de l'anémone pulsatille (Pulsatilla vulgaris). Lorsqu'on reconnaît les plantes par leurs feuilles, on a le loisir de les voir en les reconnaissant beaucoup plus longtemps !

Walzin le 23 mars

Pour la première sortie d'identification par les rosettes, nous avons choisi la vallée de la Lesse à un endroit où elle est large, la basse Lesse, pas si loin d'Anseremme, où elle se jette dans la Meuse. C'est une belle vallée humide sur un sol neutre à basique accueillant de très belles populations de plantes assez rares, présentes sur les banquettes alluviales ou au pied des érablières de ravin.

Tout près du parking, on retrouve une association végétale nitrophile et plus commune : armoise commune, grande bardane, grande ortie, grand rumex (*Rumex obtusifolium*), chélidoine, corydale solide, alliaire, benoîte, lamier blanc, renoncule rampante, trèfle rampant, grand plantain, plantain lancéolé.



¹ Dans le texte, les espèces et lieux illustrés par des photos sont signalés par des **flèches** (à gauche, vers le bas, ...).



En descendant dans la vallée, après avoir traversé le pont, nous trouvons les premiers lambeaux d'une superbe association végétale sur sol humide et basique, qui nous accompagnera durant une grande partie de notre promenade le long de la rivière avec, par endroits, des stations plus larges et très fournies de gagée jaune (← voir photo ci-contre – *Gagea lutea*), cardamine à bulbilles (*Dentaria bulbifera*), aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum*), anémone des bois (*Anemone nemorosa*) et anémone fausse renoncule (*Anemone ranunculoides*), *Chrysosplenium alternifolium*, polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*), fougère scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), *Carex pendula*, *C. sylvatica*, parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*), lunaire vivace (*Lunaria rediviva*) qui comme son nom l'indique est vivace alors que la lunaire annuelle (*Lunaria annua*) est souvent invitée au jardin, groseiller à maquereaux (*Ribes uva-crispa*) et groseiller rouge (*Ribes rubrum*). Nous observons les différentes feuilles de scrofulaires : feuilles pétiolées, dentées et cordées de la scrofulaire noueuse (*Scrofularia nodosa*) et feuilles dont le limbe est décurrent sur le pétiole et forme même des ailes à celui-ci ainsi que sur la tige (*S. auriculata*). Les feuilles de cette dernière sont plutôt crénelées que dentées. La Scrofulaire noueuse est moins spécifique dans ses habitats que la *S. auriculata* qui a besoin de milieux plus humides ; la ficaire fausse-renoncule ; la véronique à feuilles de lierre (*Veronica hederifolia*) ; l'oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*) ; le fraisier sauvage (*Fragaria vesca*).

Près du pont du chemin de fer, nous découvrons une superbe station de lathrée écaillée (*Lathraea squamaria*) et un bel endroit un peu « hors du temps » avec fougères et mousses accompagnant un décor d'arbres tombés et remplis d'épiphytes (polypodes, *Asplenium* ...), moments suspendus comme on les aime lorsqu'on décide de sortir observer la nature, c'est toujours un plaisir lorsqu'on tombe sur l'inattendu... (photo ci-dessous ↓)



| | |
|--|--|
| <p>Anemone nemorosa : les feuilles bractéales sont munies d'un long pétiole</p> | <p>Anemone ranunculoides : les feuilles bractéales sont sessiles</p> |
|  |  |
| <p>Écologie : espèce des sols méso-oligotrophes à carbonatés, à large amplitude hydrique mais évitant les sols les plus humides.</p> | <p>Écologie : sols très frais des banquettes alluviales dans un contexte calcaire.</p> |

| | | |
|--|--|---|
| <p>Scrofularia nodosa : feuilles cordées à la base, pétiolées et dentées, haut de la feuille plutôt pointu.</p> | <p>Scrofularia auriculata : feuilles plutôt crénelées et très rondes avec le pétiole très large, en aile.</p> | <p>Polygonum bistorta : feuilles relativement cordées à la base, la nervure centrale est bien blanche, le limbe descend légèrement sur le pétiole.</p> |
|  |  |  |
| <p>Écologie : espèce à large amplitude écologique de sols méso-oligotrophes.</p> | <p>Écologie : espèce des bords des eaux et des suintements.</p> | <p>Écologie : espèce des stations alluviales et des plateaux humides (Ardenne), plutôt acidocline.</p> |

| | |
|--|---|
| <p><i>Lunaria rediviva</i> : ses feuilles doucement et finement dentées, cordées à la base.</p> | <p>Les silicules* de <i>Lunaria rediviva</i> sont allongés alors que ceux de <i>Lunaria annua</i> sont ronds.</p> |
|  |  |

*Ce qui reste des silicules est ici cette fausse-cloison typique des brassicacées qui subsiste lorsque les deux parties latérales du fruit ont séché et sont tombées au sol.

En montant sur le talus du chemin de fer, nous tombons nez à nez avec sans doute la plus belle espèce de la sortie, *Arabidopsis arenosa*, aux feuilles pennatiséquées, très poilues, une vivace faisant partie de la grande famille des brassicacées. On reconnaît sur les photos les 4 pétales en croix de ces fleurs anciennement appelées les « crucifères » → photos à droite.



← De haut en bas, rosettes de *Arctium* sp (Bardane), *Rumex obtusifolius*, *Scrophularia auriculata*

Nous rencontrons encore quelques espèces tout au long du chemin : *Myosotis arvensis*, *M. scorpioides*, *Veronica persica*, *V. chamaedrys*, *Arum maculatum*, ail des ours, lamier jaune, lierre terrestre, compagnon rouge, angélique des bois, berce commune, aegopode, bistorte, gaillet gratteron, gaillet blanc, géranium herbe à Robert, de la

ronce, du framboisier ... Nous examinons encore d'autres espèces aux feuilles basales remarquables : la valériane officinale, les feuilles de cardère poilue (*Dispsacus pilosus*), de la grande oseille (*Rumex obtusifolius*) et de la grande bardane (*Arctium lappa*) ainsi que les feuilles en trois dimensions du cirse commun (*Cirsium vulgare*) et du cirse des marais (*Cirsium palustre*).

Le chemin du retour depuis le rocher de Chaleux vers le château de Walzin nous fait observer les cônes et les aiguilles toutes particulières de l'épicéa de Sitka (*Picea sitchensis* →). Une espèce plantée mais peu résistante aux changements climatiques vu son caractère très hygrophile . Et la journée se termine tôt car la météo de mars apporte des giboulées ... on est d'ailleurs bien contents d'être rentrés aux voitures lorsque tombe la dernière rafale qui transforme le sol en un tapis blanc ...



Groupe de lathrées écailleuses (*Lathraea squamaria*).

Lesse-Redu, 27 avril

Rassemblés pour le départ, en bas du hameau, près de la Lesse, nous écoutons d'abord notre ami Jean-Louis, sollicité pour une brève présentation géologique des lieux. Nous nous trouvons sur le flanc nord de l'anticlinal de l'Ardenne dans le système du Dévonien inférieur datant de 400 millions d'années. Les roches sont composées généralement de schistes, shales, grès et quartzites. Ce sont des roches acides dans lesquelles se retrouvent des masses calcaires en nodules parfois emportées par le colluvionnement et concentrées dans les fonds de vallée.



Un premier arrêt en bordure d'une friche forestière sur la banquette alluviale nous permet d'observer une série d'espèces hygrophiles caractéristiques : *Myosotis scorpioides*, *Iris pseudoacorus*, *Lysimachia vulgaris*, *Persicaria bistorta*, *Phalaris arundinacea*, *Aegopodium podagraria*, *Galeopsis tetrahit*, *Tussilago farfara*, *Cardamine flexuosa*, *Cirsium palustre*, *Angelica sylvestris*, *Caltha palustris*, *Sparganium erectum*, *Stachys palustris*, *Chrysosplenium alternifolium*, *Heracleum spondylium* var *stenophyllum*, *Scirpus sylvaticus*, *Dryopteris carthusiana*, *Alisma plantago-aquatica*, *Glyceria fluitans*, *Juncus effusus*.

Plus loin, au fil du chemin, sur ses bords et aux pieds de talus forestiers plus acides, nous déterminons : *Carex sylvatica*, *Luzula luzuloïdes* (→), *L. pilosa*, *L. sylvatica*, *Veronica officinalis*, *Teucrium scorodonia*, *Hypericum pulchrum*, *Avenella flexuosa*, *Calluna vulgaris*, *Vaccinum myrtillus*, *Festuca altissima*, *Polygonatum multiflorum*, *Valeriana officinalis*, *Veronica hederifolia*, *Adoxa moscatellina*, *Silene dioïca*, *Silene latifolia*, *Phyteuma nigrum*, *Viola riviniana*, *Polygonatum verticillatum*, *Scrofularia nodosa*, *Sambucus racemosa*, *Potentilla sterilis*, *Moehringia trinervia*, *Brachypodium sylvaticum*.





Après la traversée du petit pont sur l'Our, sur les suintements d'un chemin rocheux, nous observons la rare *Ranunculus hederaceus* en compagnie de *Montia fontana*, les deux espèces sont en fleur comme leurs voisines *Nasturtium officinale*, *Cardamine amara* (photo ci-contre→), *Cardamine pratensis* et *Galium uliginosum*. Au long de la rive gauche de l'Our, magnifique rivière « sauvage » nous notons *Oxalis acetosella*, *Veronica montana*, *Daphne mezereum*, *Galium saxatile*, *Polypodium* sp. Une nouvelle traversée de la Lesse nous permet de rejoindre la rive droite et d'accéder au bas d'un beau massif rocheux au pied duquel se trouve une riche station de *Ranunculus platanifolius* (environ 350 fleurs dénombrées). Les blocs sont couverts de jolis coussins d'une mousse identifiée *a posteriori* : *Oreoweisia bruntonii* (= *Cynodontium b.*), espèce globalement commune en Ardenne (mais rare ailleurs) sur les rochers ombragés (Photo page suivante ↓ : Michel MALDAGUE).





Nous y observons également un lichen foliacé peu fréquent, typique des rochers ombragés humides : *Dermatocarpon luridum* (Photo ci-dessus ↑, Marc PAQUAY).

Pour le final, un chemin pentu nous amène sur la « Roche aux chevaux » offrant, d'en haut, une très belle vue sur la confluence de la Lesse et de l'Our. L'histoire raconte qu'en cet endroit on jetait les vieux chevaux dans le vide ... Le versant s'indique comme une chênaie acidophile où *Holcus mollis* est très présent en compagnie de *Digitalis purpurea*, *Calluna vulgaris* et *Vaccinum myrtillus*. La voie nous ramène vers le point de départ où nous clôturons cette belle balade botanique aux aspects variés.



Confluent de la Lesse et de l'Our, depuis la Roche aux Chevaux.

Recensement des anémones pulsatilles

Samedi 6 avril

Daniel TYTECA, un hommage à Pierre LIMBOURG

Notre dernière recension des anémones pulsatilles remonte à 2018, à 'époque où nous étions en pleins préparatifs de la commémoration des 50 ans de notre association (voir *Barbouillons* n° 301). Le comptage des anémones pulsatilles était alors une activité traditionnelle, répétée souvent (LIMBOURG & TYTECA 2018). C'est ainsi que le Tienne des Vignes a été prospecté systématiquement, chaque année entre 1986 et 2008. Parallèlement, et progressivement, les comptages se sont étendus à d'autres sites, jusqu'à couvrir, pour la première fois en 2018, la totalité des sites de notre région réputés abriter ou avoir abrité des populations d'anémones pulsatilles.

L'inventaire annuel au Tienne des Vignes s'est arrêté en 2008, suite au constat, par votre serviteur, d'une « activité scientifique » menée sur le site, qui consistait à effectuer des semis d'anémones pulsatilles bien en rang, dans le but d'étudier les effets de diverses circonstances environnementales sur la germination et la croissance des anémones pulsatilles ... alors que nos comptages annuels avaient pour objet de percevoir l'évolution de la population d'anémones pulsatilles et l'effet, sur celle-ci, des conditions climatiques et des pratiques de gestion (d'abord, la fauche annuelle ; ensuite le pâturage annuel : voir la description des procédures dans l'article de P. LIMBOURG 2008). L'intervention et l'implantation de plantes cultivées était donc de nature à fausser les résultats de nos analyses menées jusqu'alors. On ne peut s'empêcher d'évoquer ici les commentaires indignés de Pierre LIMBOURG (2008) :

« C'est avec une certaine amertume – pour ne pas dire plus – que nous avons procédé à notre 23^{ème}, et dernier, dénombrement annuel des fleurs d'anémones pulsatilles (Pulsatilla vulgaris) au Tienne des Vignes à Resteigne. La raison en est simple : des « scientifiques » du Laboratoire d'Écologie de Gembloux (...) n'ont pas hésité à procéder au printemps dernier, à notre insu, à des ensemencements de pulsatilles dans la réserve naturelle. Le 12 mars 2007, le Comité de direction d'Ardenne et Gaume s'était pourtant prononcé à l'unanimité contre de telles introductions dans ses réserves. Le Tienne des Vignes est – il est vrai – passé sous statut de réserve naturelle domaniale gérée par la Région wallonne ... »

Après plusieurs années d'interruption et ces diverses péripéties, nous reprenons enfin, en 2024, notre recensement de pulsatilles. Comme on va le voir, d'autres circonstances intervenues entre-temps vont nous conduire vers un bilan quelque peu mitigé. D'emblée nous reprenons, au Tableau 1, le tableau qui résultait de notre inventaire précédent, de 2018. Comme nous le voyons, nous avons pu parcourir, aujourd'hui comme en 2018, la totalité des sites, à l'exception de Taille Madame, site inclus dans le Domaine des Grottes de Han, où nous n'avions pas introduit de demande de visite. Les données du Tableau 1 sont reportées, pour les cinq sites les plus importants, dans le graphique de la Figure 1.

Les conditions météo étaient plutôt bonnes ce matin, et nous n'avions plus eu de sortie plénière récemment, ce qui explique l'affluence : nous nous retrouvons à quelque 25 participants, au pied des deux premiers sites, dans la cluse du Ri d'Ave : les Grignaux et Turmont. Ce groupe relativement bien fourni nous permet de rationaliser quelque peu les prospections, en nous partageant le travail : une dizaine d'entre nous, les plus aguerris, abordent l'ascension du Tienne de Turmont, tandis que la quinzaine restante parcourt la pente atténuée menant aux Grignaux. Pour chacun des groupes était aussi au programme une petite extension, à l'Anticlinal du Ri d'Ave pour le second groupe et, pour le premier, vers une petite percée à l'est du site principal, où un débroussaillage important avait été pratiqué il y a une dizaine d'années. Comme on le voit au Tableau 1, aucune pulsatille n'a été observée dans ces deux diverticules.

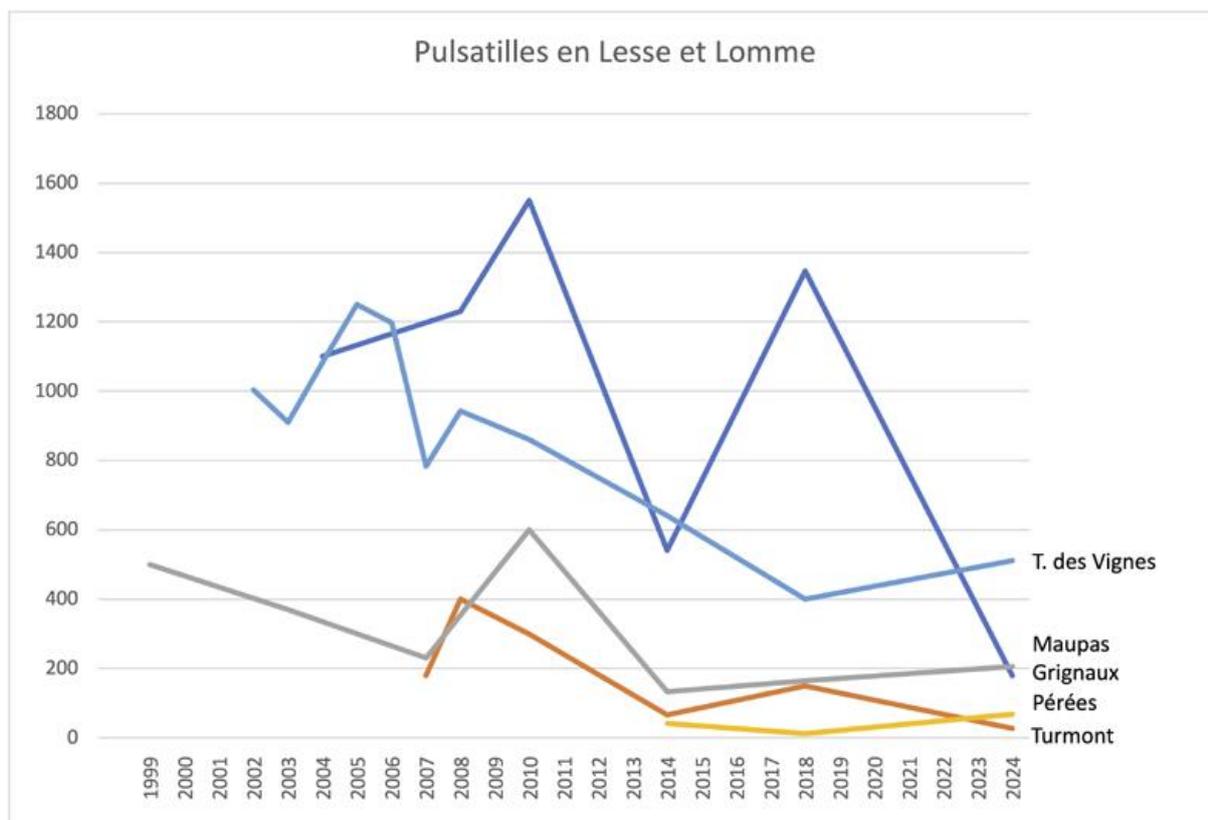
Le Tableau 1 et la Figure 1 montrent un résultat plutôt mauvais pour les deux sites de la Cluse du Ri d'Ave, puisque nous ne retrouvons, respectivement pour les Grignaux et Turmont, que 13 % et 18 % des quantités observées en 2018, et le bilan est encore pire par rapport aux quantités observées à l'optimum, à savoir 11,5 % pour les Grignaux (1550 plantes vues en 2010) et 6,8 % pour Turmont (400 plantes en 2008). Il faut dire que dans les deux sites, pratiquement plus aucune plante n'était encore en fleurs et que nous avons donc dû nous contenter des plantes en fruits pour pouvoir faire nos estimations. Mais ce qui est plus grave et plus significatif, c'est que les deux sites ont dû fortement souffrir de la **sécheresse** enregistrée au cours des dernières années, et surtout, ces sites

montrent une influence très nette de la **sur-fréquentation**, comme on peut l'observer par les sols mis à nu à certains endroits, ou la banalisation de la végétation ailleurs. Il n'était certes pas une bonne idée, pour des sites d'une telle valeur scientifique et patrimoniale, de les inclure dans les itinéraires de promenade, organisés par l'office du tourisme de la Commune de Rochefort.

Fort heureusement, le contraste avec les trois derniers sites est flagrant, puisqu'on observe par rapport à 2018, respectivement pour Maupas, les Pérées et le Tienne des Vignes, des progressions de 25 %, 467 % (!) et 28 % dans le nombre de plantes, la majorité de celles-ci encore vues en fleurs. Ces sites ont été manifestement moins affectés par la sécheresse et ne sont pas l'objet d'itinéraires touristiques.

Tableau 1 et Figure 1. – Évolution des effectifs de pulsatilles dans les différents sites de Lesse et Lomme.

| Année | Taille Madame | Grignaux | | Turmont | | Maupas | Pérées | Tienne Vignes | Total |
|-------|---------------|----------|------------|---------|--------|--------|--------|---------------|-------|
| | | Grignaux | Anticlinal | Turmont | Ext. E | | | | |
| 1999 | | | | | | 500 | | | 500 |
| 2002 | | | | | | | | 1003 | 1003 |
| 2003 | | | | | | 370 | | 910 | 1280 |
| 2004 | | 1100 | | | | | | 1082 | 2182 |
| 2005 | | | | | | | | 1250 | 1250 |
| 2006 | | | | | | | | 1198 | 1198 |
| 2007 | | | | 180 | | 230 | | 784 | 1194 |
| 2008 | | 1230 | | 400 | | | | 942 | 2572 |
| 2010 | | 1550 | | 300 | | 600 | | 860 | 3310 |
| 2014 | | 540 | | 66 | | 133 | 42 | 640 | 1421 |
| 2018 | 7 | 1346 | 1 | 149 | 4 | 164 | 12 | 400 | 2071 |
| 2024 | | 179 | 0 | 27 | 0 | 205 | 68 | 511 | 990 |



Il n'en reste pas moins que les courbes de la Figure 1 traduisent, à plus long terme, une inexorable tendance à la décroissance. Cela peut se quantifier statistiquement par l'étude des régressions linéaires des nombres d'individus par rapport au temps (Tableau 2). On voit que les pentes sont toutes négatives, traduisant une perte annuelle d'individus dont l'ampleur se mesure par la valeur de la pente (par exemple, à Maupas, perte de 12,49 individus par an). Le coefficient de détermination (« Coeff reg », le r^2) indique la qualité de la régression et donc la valeur prédictive (comprise entre 0 et 1, plus elle est élevée et donc proche de 1, meilleure est la prédiction).

On constate d'après ces valeurs que, indépendamment de l'influence néfaste de la sur-fréquentation, les pertes annuelles sont plus importantes pour les sites les mieux fournis (Grignaux, Tienne des Vignes), ce qui semble *a priori* normal d'un point de vue statistique, mais ne doit pas laisser de nous sensibiliser à la tendance inexorable à la décroissance du nombre de pulsatilles. **La surveillance régulière des effectifs de nos populations, de même que la recherche des facteurs explicatifs, doivent continuer à nous mobiliser dans les années à venir.**



Figure 2. – La pulsatille comme nous l'avons vue aujourd'hui (6 avril 2024 – Michel MALDAGUE).

Tableau 2. – Coefficients des régressions linéaires du nombre d'individus de pulsatilles en fonction de l'année (à partir des données du Tableau 1), pour quatre des sites de Lesse et Lomme.

| | Pente | Coeff rég |
|--------------------------|--------|-----------|
| Grignaux | -43,74 | 0,366 |
| Turmont | -15,93 | 0,548 |
| Maupas | -12,49 | 0,364 |
| Tienne des Vignes | -32,68 | 0,688 |

Découvertes et floraisons printanières à l'Arboretum de Marche-en-Famenne

Samedi 20 avril 2024

1. Cadre géologique

Mikaël GEORGE et Damien DELVAUX (avec les schémas de Jean-Louis GIOT)

Le site de l'arboretum se trouve au NW du Plateau du Gerny, en bordure méridionale du Synclinorium de Dinant. Cette région fait partie de la Calestienne ou Famenne calcaire, qui fait la transition entre l'Ardenne gréseuse et la Famenne schisteuse (Fig. 1). On y trouve, du SE au NW, les grès quartzitiques de l'Emsien (EM), les shales et grès argileux plus ou moins carbonatés de l'Eifelien (Eif), les calcaires récifaux du Givétien (Gv), les shales avec des niveaux calcaires du Frasnien (Fr), les shales (schistes) du Famennien inférieur (Fa) et les siltites et grès micacés du Famennien supérieur (Condroz). L'ensemble forme une bonne partie du Dévonien (420-360 Ma).

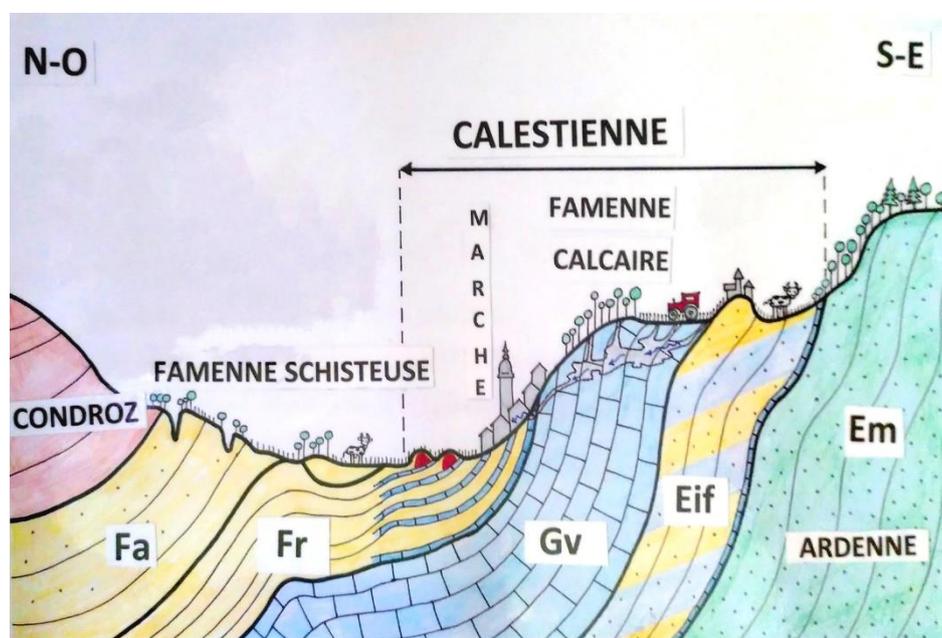


Figure 1. – Bord sud du Bassin de Dinant dans la région de Marche-en-Famenne (d'après Jean-Louis GIOT).

Ces roches, déposées initialement de manière horizontale, ont été plissées lors de l'orogénèse varisque à la fin du Carbonifère (320-300 Ma). La coupe présentée en Figure 2, qui passe par le site de l'Arboretum, montre à son extrémité SE, les couches de l'Emsien et de l'Eifelien formant la retombée NW de l'anticlinorium de l'Ardenne. Elles sont surmontées par les calcaires givéliens qui forment d'abord une structure synclinale, faillée en son milieu et ensuite un anticlinal fort ouvert. Les couches de calcaire faiblement inclinées du sommet de l'anticlinal forment le Plateau du Gerny entre Rochefort et Marche. Après la charnière anticlinale, les couches se mettent à plonger vers le NW, en mettant à l'affleurement les calcaires et shales du Frasnien, affectés eux-mêmes de plis de plus faible amplitude. Le site de l'Arboretum est donc constitué d'une alternance de niveaux de shales (schistes) et de calcaire qui rendent cette région particulièrement intéressante au niveau botanique.

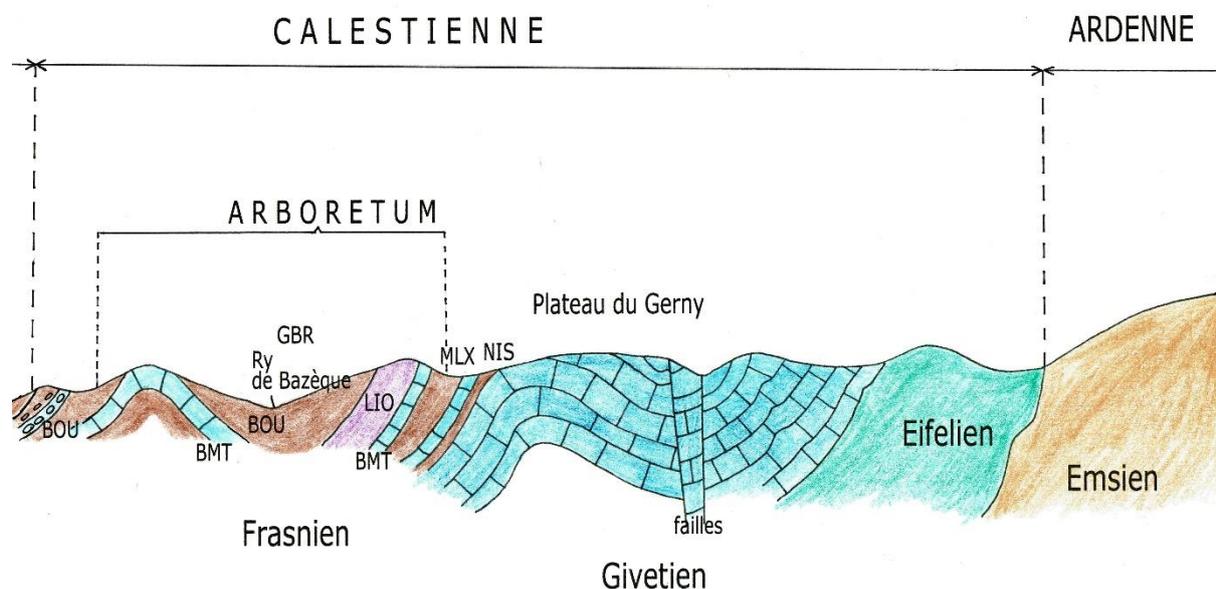


Figure 2. – Croquis en coupe - largement inspiré de BARCHY & MARION (2014).

2. Compte rendu de la visite du 20 avril 2024

Mikaël GEORGE, gérant du site, guide et rapporteur

C'est une vingtaine de Naturalistes qui se sont retrouvés sur le bord septentrional du plateau du Gerny afin de venir découvrir l'Arboretum de Marche.

Historique

L'Arboretum de Marche fait partie de la Fondation Arboretum Wespelaar. Cette dernière gère depuis une vingtaine d'années un Arboretum d'une vingtaine d'hectares issu des collections privées de Philippe DE SPOELBERCH. Ce dernier, amateur d'arbres passionné, a commencé ses collections dans les années 70 dans son jardin privé d'Herkenrode. Et lorsqu'on collectionne des arbres, on se retrouve vite à l'étroit... Au milieu des années 80, il décide d'étendre les plantations dans un site de 20 ha qui deviendra l'Arboretum Wespelaar (Wespelaar, au N-E de Bruxelles, est une localité de la commune de Haacht dans le Brabant flamand ; elle se situe à 13 km de Louvain et 20 km de Malines).

En 2018, la Fondation acquiert un terrain de bois, prairies et zones humides de 78 ha à Aye (Marche-en-Famenne). Les idées fondamentales sont de faire de cet espace un lieu de partage d'informations, d'échanges de savoir-faire et d'expertise concernant les espèces lignées, en harmonie avec la végétation indigène et naturelle.

Nous nous voulons également être un lieu de beauté et de tranquillité accessible aux visiteurs de tous âges et en toutes saisons.

Collection

Toutes les plantes ligneuses présentes sur le site et faisant partie de la collection sont étiquetées. Cette étiquette d'identité (durable et lisible dans le temps) reprend le nom scientifique de la plante, son origine sous forme d'un code de référence (WLD signifie 'origine sauvage', PAV fait référence à la pépinière 'Pavia', ...) et le numéro d'acquisition unique de la plante dans notre base de données. Ce numéro commence par l'année où la plante a été placée dans la collection (ce qui donne une indication quant à l'âge de la plante). On retrouvera, pour les plantes d'origine sauvage, des informations supplémentaires sur l'endroit de récolte de la semence ou du semis.

Paysage et géologie

Le domaine de l'Arboretum de Marche se situe dans la frange septentrionale de la Calestienne, entre le plateau calcaire (calcaires givetiens) du Gerny (que vous avez partiellement traversé pour nous rejoindre) au sud et la Famenne schisteuse au nord. Le sous-sol est constitué de calcaires ainsi que de shales et schistes frasniens.

Du parking, nous pouvons observer, derrière le plateau du Gerny, les premiers contreforts de l'Ardenne (Dévonien inférieur). Nous nous rendons ensuite vers le bâtiment principal.

Le point d'observation que nous occupons sur le toit du bâtiment d'accueil nous permet de visualiser d'un point de vue géomorphologique cette alternance de calcaires et de roches argileuses, bien marquée dans le relief (Fig. 3). Devant nous s'ouvre un petit vallon, surmonté au sud et au nord-ouest par deux crêtes boisées. Dans sa partie inférieure coule le ruisseau de Bazèque. Un peu plus en aval, sur le flanc droit du vallon, le relief s'accroît légèrement en raison de la présence des calcaires argileux surmontés par des shales et schistes à nodules de la Formation de Neuville (NEU), plus résistants à l'érosion.



Figure 3. – Vue vers le nord-est depuis le toit du bâtiment d'accueil (photo D. TYTECA, 13 août 2023).



Figure 4. – Carte géologique. Pour les abréviations, voir texte ci-après. Source : WalOnMap.

Comme on le voit sur la carte de la Fig. 4, les bancs forment ici une virgation avec un angle qui s'ouvre largement vers le nord-est. Nous nous situons au sommet de cet angle.

Les crêtes résultent de la présence de barres de calcaire du Membre de Bieumont (BMT), base de la F. des Grands-Breux (GBR) (voir le croquis en coupe de la Fig. 2 ; cette coupe, d'orientation SE-NO, traverse le vallon du ruisseau à 700 m environ devant nous). Ce sont des calcaires bioclastiques, gris à gris foncé. Sur cette semelle calcaire se sont développés deux biohermes appartenant au M. du Lion (LIO) : un tout petit au nord de notre position et un plus volumineux à l'est ; ce dernier a d'ailleurs fait jadis l'objet d'une exploitation ; ces calcaires récifaux relativement purs conviennent en effet très bien pour la pierre de construction mais aussi et surtout pour la fabrication de chaux.

Entre les deux barres rocheuses, les roches argileuses du M. de Boussu-en-Fagne (BOU), moins résistantes, ont été enlevées par l'érosion avec création d'une dépression occupée par des prairies, formant le merveilleux amphithéâtre naturel qui s'ouvre à nos pieds vers la ville de Marche et la dépression de la Famenne, et qui se développe sur la Formation de Neuville (NEU), stratigraphiquement supérieure au membre de Boussu-en-Fagne (BOU).

À l'ouest et au sud, le M. de Bieumont repose sur la F. du Moulin Liénaux (MLX) constituée d'une semelle calcaire peu épaisse, le M. de Chalon, recouverte par les schistes et schistes du M. de l'Ermitage ; comme pour le M. de Boussu, ce sous-sol schisteux se traduit dans le paysage par le creusement de vallons.

C'est la présence de ces crêtes calcaires, alternant avec des schistes et shales localement carbonatés expliquant la topographie des milieux rencontrés (bois, talus, collines, prairies, mares, ruisseau, milieux humides, ...) qui confère au domaine tout son intérêt naturaliste.

Visite

Les toits ainsi que les alentours des bâtiments sont agrémentés de plants divers et variés. Cette réalisation a comme ligne directrice de faire du lien avec l'environnement proche (prairie de fauche), raison pour laquelle les graminées sont bien présentes. Nous y retrouvons bien entendu quelques ligneux, mais on peut aussi y observer de belles floraisons au fil des saisons.

Nous partons ensuite à la découverte du site en empruntant un chemin de sous-bois afin de nous rendre tout d'abord vers une pelouse où notre attention est portée sur un *Ajuga*. Au premier abord, il nous semble fortement velu et il nous faut, à plusieurs, être attentifs à tous les critères afin de s'assurer qu'il s'agit bien de *Ajuga reptans*, ce dernier n'ayant la tige poilue que sur deux faces opposées, à la différence de *A.genevensis* qui présente quatre faces velues. Cette vérifications est l'occasion, pour certains, de découvrir la nouvelle Flore de la Belgique, 7^{ème} édition².

Nous poursuivons notre chemin en descendant la crête et croisons quelques pieds d'*Orchis mascula* et de *Loncomelos pyrenaicum* (*Ornithogalum pyrenaicum*) parmi les autres floraisons printanières. Pour rappel, cette dernière appelée communément asperge des bois, est rare et surtout présente dans les régions de Han-sur-Lesse, Grupont et Marche-en-Famenne. A ce jour, au moins quatre stations ont été localisées sur le site. Il en est de même pour *Orchis mascula* (Fig. 5).

Arrivant en bas du versant, nous découvrons différents types de milieux, dont un cours d'eau qui serpente à travers le domaine. Un des objectifs est de bien intégrer l'Arboretum dans cet écrin naturel. Afin de maintenir les milieux ouverts, il est important de les gérer. Depuis l'année dernière, un éco-pâturage avec des ânes ([Les ânes de la Famenne, élevage d'ânes gris à Marche-en-Famenne. \(lesanesdelafamenne.be\)](https://www.lesanesdelafamenne.be)) est réalisé. D'autres pâtures le sont par des bovins et enfin, certaines prairies sont fauchées. La collection ne cessant de grandir, il devient difficile pour les agriculteurs de circuler avec de grosses machines ; dès lors, certaines zones sont fauchées par nos soins. Si c'est possible le produit de la fauche est valorisé par un agriculteur, ce dernier réalisant de « petits ballots » (ce qui devient rare de nos jours). Ce qui ne peut être valorisé en ballots est exporté afin de ne pas « enrichir » les milieux. Les zones humides demandent également une attention particulière et sont gérées afin d'éviter une colonisation par les ligneux.



Figure 5. – Deux individus d'*Orchis mascula*, l'un à feuilles maculées, l'autre à feuilles non maculées (Photo D. TYTECA, 20 avril 2024).

Nous poursuivons notre visite en remontant le long du Ri de Bazèque, qui traverse la propriété sans alimenter les mares qui ont été réalisées. Cinq mares de différentes tailles ont été creusées en septembre 2019 à différents endroits du site. Nous passons à proximité de l'une d'elle avant de remonter vers le centre d'accueil afin de prendre notre repas. Sur place nous observons *Carex disticha*, *Cirsium palustre*, *Scirpus sylvaticus*, *Silene flos-cuculi*, *Sparganium erectum*, ...

Derrière nous, le versant de la colline est en évolution vers une prairie (voire pelouse). Initialement, il ressemblait plutôt à une friche. Nous nous y rendons de manière prudente afin, entre autres, de ne pas piétiner les futurs pieds d'orchidées déjà observés en nombre par le passé. Nous trouvons quelques rosettes, dont une d'*Ophrys apifera* et une de *Platanthera chlorantha*. Il y a aussi une belle station de *Paris quadrifolia* en fin de floraison. C'est l'occasion d'échanger sur les pratiques de gestion afin de, soit pérenniser une espèce plus forestière, d'ombre,

² (<https://www.plantentuinmeise.be/fr/pQmGrCl/presse-----nouvelle-edition-de-la-flore-officielle-de-belgique>)



Figure 6. – Inflorescence d'*Anacamptis morio*
(Photo D. TYTECA , 20 avril 2024).

et/ou de pouvoir favoriser d'autres de lumières. En écoutant attentivement les avis il peut être surprenant d'entendre une personne s'offusquer d'une pratique, mais, par la suite évoquant une autre plante, l'entendre proposer le même modus-operandi...

L'après-midi nous sortons de la zone proprement dite de l'arboretum afin de nous rendre dans une ancienne pessière qui a été exploitée en octobre 2018, gyrobroyée en avril 2019 et sur laquelle un semis, issu de graines de réserves de Natagora, a été réalisé la même année. Il en est résulté, les premières années, de belles floraisons de *Leucanthemum vulgare*. Outre les floraisons à venir, nous profitons de la présence abondante (plusieurs centaines de pieds) d'*Anacamptis morio* (Fig. 6)

Notre promenade se poursuivra en traversant différents milieux, comme un bois qui semble assez ancien, ou à tout le moins peu perturbé, en attestent les quelques plantes présentes comme *Anemone nemorosa*, *Mercurialis perennis*, *Paris quadrifolia*, *Viola reichenbachiana*, ... Nous pourrions encore observer ci et là, entre autres, quelques pieds de *Neottia ovata*. Nous poursuivons notre chemin et traversons une douglasseraie bien éclaircie afin de donner de l'espace aux sujets majeurs.

Pour clore cette journée notre parcours passera en contrebas d'une des mares et nous longerons une dernière fois le Ri et ses prairies "alluviales". Notons que ces dernières étaient presque exclusivement composées de chardons (*Cirsium arvense*, *C. palustre* et *C. vulgare*) lors de mon arrivée sur le site (2022). Une fauche intensive (au moins deux passages) et depuis l'année dernière, le pâturage par les ânes, semblent porter leurs fruits (NDLA : à la clôture de la rédaction du présent rapport, et après avoir regardé les photos de 2022, le résultat est sans appel).

Bibliographie

- Arboretum de Marche : [Arboretum De Marche](#)
- Arboretum Wespelaar : [Arboretum Wespelaar](#)
- VERLOOVE F., VAN ROSSUM F. et coll., 2024. - Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). 7^{ème} édition, Meise, Edition du Jardin botanique de Meise (Meise, Belgique), 1000 p.
- [BARCHY L. & MARION J.-M., 2014 - Carte géologique de Wallonie 54/7-8 Aye - Marche-en-Famenne. SPW.](#) Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement.
- Les Habitats d'Intérêt Communautaire de Wallonie. Les Habitats Forestiers : https://www.researchgate.net/publication/352839206_Les_Habitats_d'Interet_Communaire_de_Wallonie_Les_Habitats_Forestiers.

Prospection ornithologique aux environs du Pré Mouchon

Samedi 4 mai 2024

Dominique PEETERS et Christophe DEHEM

Dans ce printemps assez maussade, nous proposons une balade dans les alentours du Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne. La chance était avec nous car la météo était assez favorable. Les participants étaient aussi au rendez-vous puisque 26 personnes nous ont rejoints, dont plusieurs qui venaient pour la première fois à une activité des Naturalistes.

Dès le départ, les oiseaux étaient nombreux à nous accueillir. Les rossignols étaient à la fête et nous ont régales de leur chant. Il faut dire que cet oiseau, qui est un des joyaux de la Famenne, trouve dans le secteur du Gros Tienne une de ses plus fortes densités. La suite de la balade nous a permis de faire connaissance avec la plupart des oiseaux des bocages famenniens, parmi lesquels les quatre fauvettes, la pie-grièche écorcheur, le tarier pâtre, le bruant jaune, l'alouette des champs et le bouvreuil, pour ne citer qu'eux. D'autres oiseaux n'ont été contactés que fugacement comme le gros-bec ou le rougequeue à front blanc.

Le passage par le Gros Tienne nous a en outre permis d'admirer nombre d'orchidées qui étaient en pleine floraison (*Orchis purpurea*, *O. simia*, *O. purpurea* x *O. simia*, *O. mascula* et quelques beaux spécimens d'*Ophrys fuciflora*). Une belle découverte pour plusieurs participants qui ignoraient que de tels joyaux existaient chez nous.

Liste des oiseaux observés (« Ent. » = Entendu)

| Oiseaux | | Ent. | Vu | Oiseaux | | Ent. | Vu |
|-----------------------|----------------------------|------|----|--------------------------|--------------------------------|------|----|
| Accenteur mouchet | <i>Prunella modularis</i> | x | x | Merle noir | <i>Turdus merula</i> | x | x |
| Alouette des champs | <i>Alauda arvensis</i> | x | x | Mésange à longue queue | <i>Aegithalos caudatus</i> | x | x |
| Bergeronnette grise | <i>Motacilla alba</i> | x | x | Mésange bleue | <i>Parus caeruleus</i> | x | x |
| Bernache du Canada | <i>Branta canadensis</i> | x | x | Mésange charbonnière | <i>Parus major</i> | x | x |
| Bouvreuil pivoine | <i>Pyrrhula pyrrhula</i> | | x | Milan royal | <i>Milvus milvus</i> | | x |
| Bruant jaune | <i>Emberiza citrinella</i> | x | x | Pic noir | <i>Dryocopus martius</i> | x | |
| Buse variable | <i>Buteo buteo</i> | | x | Pie bavarde | <i>Pica pica</i> | | x |
| Coucou gris | <i>Cuculus canorus</i> | x | | Pie grièche écorcheur | <i>Lanius collurio</i> | x | x |
| Faucon crécerelle | <i>Falco tinnunculus</i> | | x | Pigeon ramier | <i>Columba palumbus</i> | x | x |
| Fauvette à tête noire | <i>Sylvia atricapilla</i> | x | x | Pinson des arbres | <i>Fringilla coelebs</i> | x | x |
| Fauvette babillarde | <i>Sylvia curruca</i> | x | x | Pipit des arbres | <i>Anthus trivialis</i> | x | x |
| Fauvette des jardins | <i>Sylvia borin</i> | x | x | Pouillot fitis | <i>Phylloscopus trochilus</i> | x | |
| Fauvette grisette | <i>Sylvia communis</i> | x | x | Pouillot véloce | <i>Phylloscopus collybita</i> | x | |
| Geai des chênes | <i>Garrulus glandarius</i> | x | x | Rosignol philomèle | <i>Luscinia megarhynchos</i> | x | |
| Grive musicienne | <i>Turdus philomelos</i> | x | x | Rouge-gorge | <i>Erithacus rubecula</i> | x | x |
| Gros-bec casse-noyaux | <i>Coccothraustes</i> | x | | Rougequeue à front blanc | <i>Phoenicurus phoenicurus</i> | x | x |
| Héron cendré | <i>Ardea cinerea</i> | | x | Tarier pâtre | <i>Saxicola torquatus</i> | | x |
| Linotte mélodieuse | <i>Carduelis cannabina</i> | x | x | Troglodyte mignon | <i>Troglodytes troglodytes</i> | x | x |



Deux des oiseaux vus :

← La pie-grièche écorcheur
(photo Michel MALDAGUE)

↓ Le pouillot véloce
(photo Georges DE HEYN)



Ascension botanique de la Citadelle de Namur

Samedi 11 mai 2024

1. Note géologique sur la Citadelle de Namur

Damien DELVAUX

Le versant sud de la Citadelle de Namur expose de belles coupes géologiques formant le « Complexe tectonique de la Citadelle », témoins du serrage tectonique lié à l'orogénèse varisque (ou hercynienne). Ces structures se développent dans les roches du Namurien (326 à 313 Ma). Les sédiments qui composent les couches du Namurien se sont déposés dans un contexte deltaïque avec des faciès marins interrompus par des faciès de marais littoraux à couches de houilles. On y trouve des argiles à fossiles marins, des silts, des sables et des graviers avec de la matière organique issue de la colonisation végétale. Stratigraphiquement, le Namurien forme le sommet du Mississipien (Serpukovien) et la base du Pennsylvanien (Bashkirien), soit au-dessus des couches du Dinantien (Tournaisien et Viséen). Il est surmonté par le Westphalien qui est caractérisé par des marais continentaux à l'origine des gisements de houille. Le Namurien se dépose à l'avant de la chaîne montagneuse varisque qui se développe déjà plus au sud. Il a été plissé et faillé lors de la phase principale de la poussée varisque qui a lieu de 310 à 305 Ma, pendant le dépôt du Westphalien.

Les poussées liées à l'orogénèse varisque entraînent le glissement vers le nord-ouest des terrains appartenant à l'Ardenne et au Synclinorium de Dinant (au sud duquel se trouve la Calestienne). Ils forment une nappe de charriage (l'Allochtonne ardennais) qui se déplace le long d'un système de faille peu inclinée (dont la Faille du Midi), sur l'avant-pays du massif silurien de Brabant et le Synclinorium de Namur (avec le site de la Citadelle).

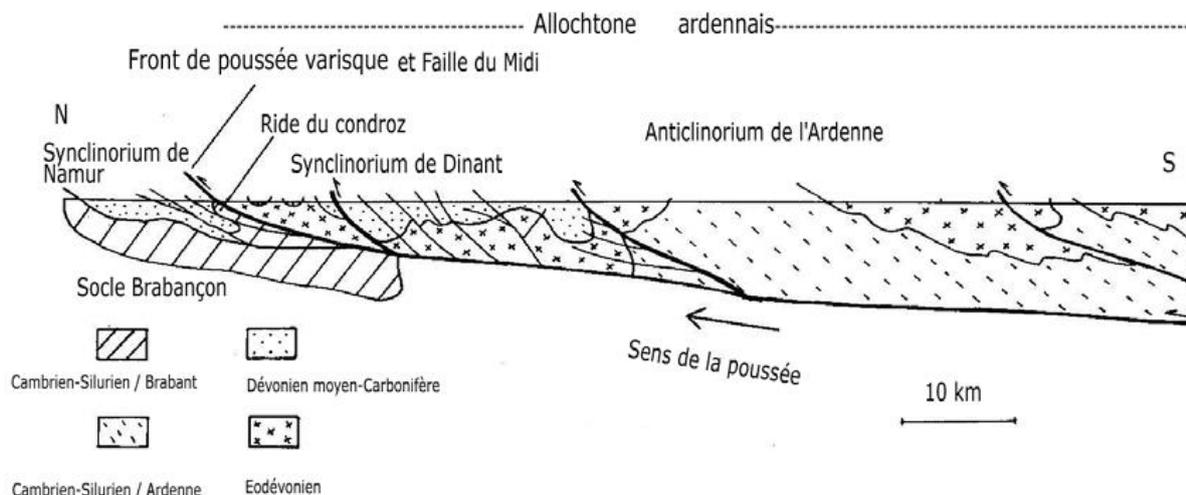


Figure 1. – Front Nord-Varisque, simplifié d'après CAMBIER & DEJONGHE (2012).

Références.

- CAMBIER, G., & DEJONGHE, L., 2012. Systematic inventory and ordering of faults in Belgium. Part 2. Geological survey of Belgium, professional paper 2012/2, N°312. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
- GIOT, J.-L., 2013. La citadelle de Namur. De la géologie à l'histoire. Les Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse. N° 2, 60p.

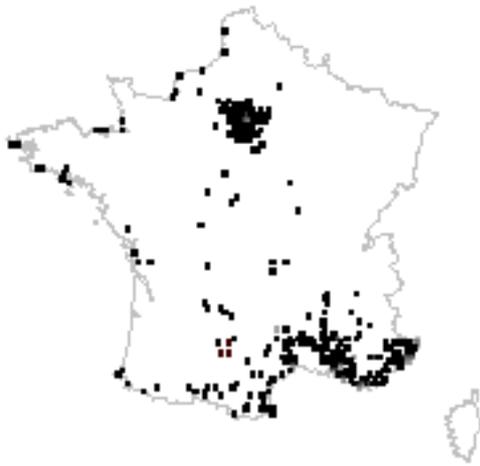


Figure 2. – Exemple de pli le long de la rampe menant au plateau de Terra Nova



← Photo 1 : *Parietaria judaica* à Namur

Photo 2 : *Parietaria judaica* à
 ↓ Marche-en-Famenne, 26/5/2024



Carte 2 : répartition en France de *Parietaria judaica*.
 Source : tela-botanica.org



Carte 3 : répartition en Belgique de *Parietaria judaica*.
 Source : observation.be

De la famille des urticacées, la Pariétaire ne présente pas de poils urticants comme sa cousine l'Ortie mais a un pollen extrêmement allergisant produisant des rhinites, conjonctivite, asthme... chez les personnes sensibles. Sa floraison est très longue, de mai à octobre ce qui ajoute une notion de durée pour ces personnes. A noter qu'une autre Pariétaire, *Parietaria officinalis*, beaucoup plus rare, existe en Belgique. On les distingue par la grandeur des feuilles (15 cm pour *P. officinalis* versus 5 cm pour *P. judaica*), les bractées sépaloides soudées chez *P. judaica* et libres chez *P. officinalis* et enfin, le port dressé chez *P. officinalis* et couché-rampant chez *P. judaica*.

Une deuxième plante remarquable à noter sur ce quai de Meuse est le Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*) (photo 3). Celui-ci nous vient du nord. C'est en effet une plante maritime, qui est halophile (supporte ou a besoin d'une certaine concentration en sel dans son milieu pour croître).



Photo 4 : *Plantago coronopus*

Dans le cas du Plantain corne de cerf, il est donc venu de la région maritime en suivant les bords de route ayant une concentration en sel croissante depuis la généralisation du salage hivernal des routes. Il a finalement atteint les grandes villes, principalement en Flandre et de façon plus discrète en Wallonie (carte 4). Son maintien sur les bords de route est d'autant plus assuré qu'il résiste bien également à la tonte grâce à sa rosette de feuilles appliquées contre le sol.



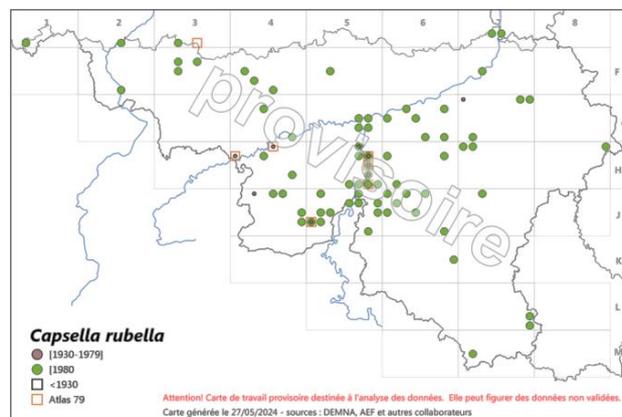
Carte 4 : répartition en Belgique de *Plantago coronopus*. Source : observation.be.

D'autres plantes colonisent également les joints du mur : la Cymbalaire (*Cymbalaria muralis*), le Bec-de-cigogne commun (*Erodium cicutarium* subsp. *cutarium*) et la Doradille rue-de-muraille (*Asplenium ruta-muraria*). Nous retrouverons ces plantes dans la montée vers la citadelle.

Nous revenons à notre point de départ, l'entrée de l'hôtel du Casino de Namur pour commencer notre lente ascension. La Citadelle de Namur est construite sur une butte rocheuse datant du Carbonifère et plus précisément de l'étage du Namurien (actuellement scindé en Serpukhovien et Bashkirien) couvrant une période de 11 millions d'années entre - 326 millions et -315 millions (PINGOT *et al.* 2009). Des couches de grès alternent avec des couches de schistes (= argilite ou shale) (photo 5), avec d'étroites bandes de charbon, dont l'exploitation a duré jusqu'en 1954 (voir introduction géologique).



Photo 5 : couches de grès (à droite) et couches de schistes (à gauche) le long de la Route Merveilleuse



Carte 5 : aire de répartition wallonne de *Capsella rubella*. Source : biodiversité.wallonie.be

Les grains de sable du grès, compactés par les hautes pressions, sont colmatés par un ciment carbonaté, ce qui explique que la végétation que nous allons découvrir est principalement calcicole.

Le bas de pente, là où les colluvions sont les plus épais, est constitué d'une arrhénathéraie (*Arrhenatherum elatius*) presque mono spécifique, d'où émergent de-ci delà des plantes eutrophes, voire nitrophiles. Nous notons : *Alliaria petiolata*, *Cirsium arvense*, *Plantago lanceolata*, *Urtica dioica*, *Chelidonium majus*, *Geranium robertianum*, *G.pyrenaicum*, *Galium mollugo*... Une plante apparemment banale retient notre attention, une brassicacée ressemblant à la Bourse à pasteur commune. En y regardant de plus près, on constate que les pétales sont très petits, ne dépassant pas ou à peine les sépales et souvent teintés de rouge à la marge (photo 6). Les fruits (photo 7) aussi, bien que très ressemblants à ceux de la Bourse-à-pasteur commune, ont des caractéristiques particulières : la silicule est aussi longue que large, avec des bords latéraux concaves et les deux lobes sommitaux arrondis.

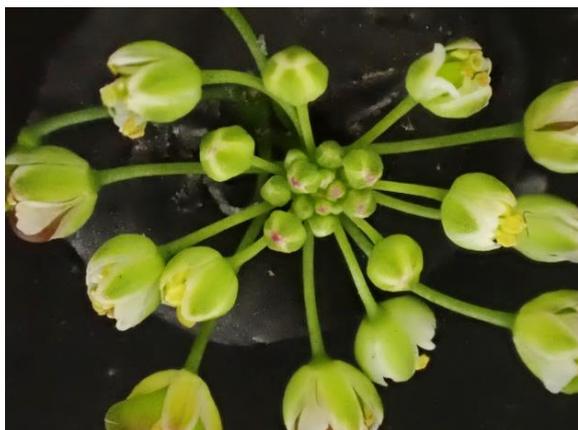


Photo 6 : *Capsella rubella*, détail des fleurs



Photo 7 : *Capsella rubella*, détail d'une silicule

Voici encore une plante originaire du sud (région méditerranéenne, Europe méridionale et Macaronésie). Elle rayonne quand même dans nos régions en occupant des sites thermophiles, surtout le long de la Meuse et de ses affluents (carte 5). Il s'agit de la Bourse-à-pasteur rougeâtre (*Capsella rubella*). Comme sa cousine, elle aime les milieux très eutrophisés et est donc bien à sa place en bas de ce versant.

En continuant notre montée, nous notons encore *Tragopogon pratensis*, *Geum urbanum*, *Galium aparine*, *G. mollugo*, *Anthriscus sylvestris* (à la tige creuse et verte), *Chaerophyllum temulum* (à la tige pleine et souvent maculée de pourpre), *Vicia sepium*, *Ervilia hirsuta* (anciennement *Vicia hirsuta*) et un individu particulièrement costaud de Porcelle enracinée (*Hypochaeris maculata*).

Ensuite, la route est bordée par un muret dont la couverture est occupée par un sol squelettique. Celui-ci héberge des plantes principalement calcicoles thérophytes fleurissant tôt comme la Drave printanière (*Draba verna*, anciennement *Erophila verna*) et le Saxifrage à trois doigts (*Saxifraga tridactylites*). D'autres plantes mettent l'eau (rare sur ce sol) en réserve dans leurs feuilles comme l'Orpin blanc (*Sedum album*) dont les feuilles sont rougeâtres mais les fleurs, pas encore présentes lors de notre visite, sont bien blanches ce qui justifie son nom. D'autres encore mettent l'eau en réserve dans un bulbe comme la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*). Certaines adoptent une autre stratégie : leurs racines s'enfoncent profondément dans les interstices de la roche ou du mur comme ici. Ce sont des plantes rupicoles (= saxicoles). On y trouve des fougères, *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrialeans*, *A. ruta-muraria* et d'autres plantes comme le Silène penché (*Silene nutans*) et l'exotique et envahissant Sénéçon sud-africain (*Senecio inaequidens*). Enfin, une dernière observation avant notre rendez-vous au jardin médiéval des deux tours, un tout petit myosotis (haut de quelques centimètres à peine). La présence de poils droits sur la nervure médiane de la face inférieure des feuilles caulinaires, la présence de poils crochus sur les sépales (photo 8) et un tout petit pédicelle, plus court que le calice (photo 9) nous conduisent à déterminer le Myosotis hérissé (*Myosotis ramosissima*).



Photo 8 : *Myosotis ramosissima*



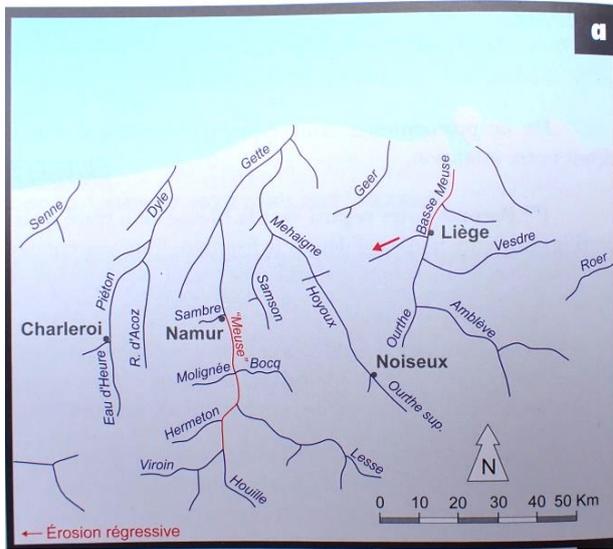
Photo 9 : *Myosotis ramosissima*, détail du calice et du pédicelle

Nous laissons en suspens d'autres observations car notre guide, Pascale SANDRON, nous attend à 10 h 30 au pied de la Tour Joyeuse. Il y a là, entre cette tour et la Tour César, un jardin conçu comme les jardins médiévaux. Ce jardin n'ouvre au public que le 1^{er} juin et nous en aurons donc une visite exclusive.

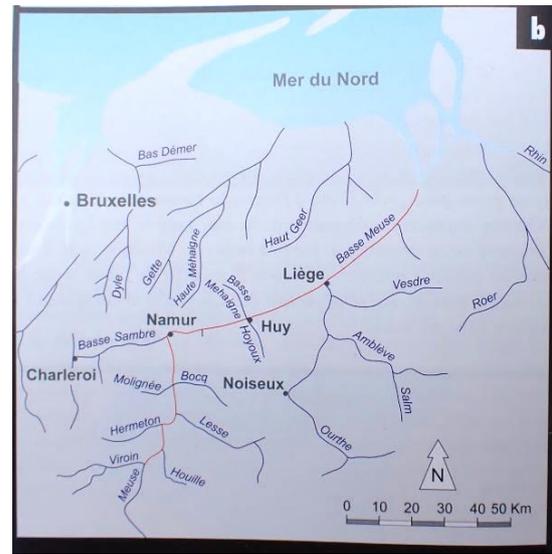
Avant de descendre dans le jardin, Pascale SANDRON nous propose de nous diriger quelque peu vers l'est sur un promontoire près de la Tour de la Citerne.

De là, nous pouvons admirer et interpréter grâce à notre guide le paysage que nous voyons : la confluence de la Sambre et de la Meuse, le site du Grognon, les institutions wallonnes, la ville de Namur d'où émergent plusieurs églises. C'est ici que la Meuse prend un tournant de 90° qui la fait couler vers l'est au lieu du nord. Il n'en a pas toujours été ainsi. Ainsi, à la fin du miocène (vers – 5 millions d'années) la Meuse coulait du sud vers le nord et se jetait dans la Gette car les fleuves ont généralement un trajet perpendiculaire à la ligne du rivage (carte 6). Puis suite à un changement dans le positionnement du rivage de la mer du nord à la fin du pliocène (vers – 2 millions

d'années), et à une érosion régressive, la Meuse a capturé et détourné de petites rivières comme le Samson et le Hoyoux et suivi son cours actuel vers l'est jusque Liège (carte 7).



Carte 6 : La Meuse à la fin du Miocène (HEINZELIN 1963)



Carte 7 : La Meuse à la fin du Pliocène (HEINZELIN 1963)



Photo 10 : le jardin des Deux Tours (à l'avant plan à gauche : une Centranthe rouge)

Nous revenons ensuite sur nos pas pour pénétrer dans le jardin ouvert à notre intention (photo 10).

Le jardin est étagé sur le versant entre la Tour Joyeuse et la Tour César. Il comporte plusieurs « étages » abordant chacun une thématique : le jardin des simples (herbularium), le jardin d'accueil (arcade de vigne), le verger (viridarium), le potager (hortus), le jardin de bouquets et le jardin d'amour.

Nous commençons par le jardin des simples, plantes médicinales et/ou mythiques (photo 11). Pascale Sandron nous explique la philosophie de conception de ce jardin (voir à ce sujet la brochure de Catherine Mathys sur le site <https://www.namur.be/publications/view/le-jardin-des-deux-tours>). On y trouve des plantes comme la Belladone (*Atropa bella-donna*), la Garance voyageuse (*Rubia tinctorium*), la Chélidoine (*Chelidonium majus*) et surtout la Mandragore (*Mandragora officinarum*). Cette dernière plante, une solanacée méditerranéenne, fait l'objet de nombreux commentaires car il s'agit d'une plante aux nombreuses propriétés (réelles par ses alcaloïdes) ou mythiques par son usage en sorcellerie. Cette plante vivace dispose d'une racine anthropomorphe (photo 12).



← Photo 11 : les Natus écoutant les explications de Pascale Sandron (photo V. LEMERCIER)

↓ Photo 12 :
Racines de Mandragore.
Source :Wikipedia



L'arrachage de cette plante entraînerait soi-disant l'émission d'un cri et de poisons qui tuent l'arracheur. Aussi, la technique utilisée était de creuser des trous autour de cette racine puis d'attacher une corde autour du collet de la racine reliée à un chien. Il suffisait alors d'éloigner le chien violemment par des jets de pierres ou un long bâton et il s'enfuyait en arrachant la mandragore et périssait de suite en entendant le cri.

J'ai été confronté à ce grave problème lors d'un voyage en Crète en 2014 où je me suis abstenu (malgré mon expertise en matière d'extraction) d'arracher cette plante « mortelle » (photo 13 ou 12bis)



Photo 13 (=12bis) : Réflexion expectative devant une Mandragore (Crète, 18/4/2014)



Photo 14 : fruit de *Mandragora officinarum* (Crète, 22/4/2005)



Photo 15 : *Papaver dubium*

J'ai donc opté pour une prudente récolte d'un ou deux fruits (photo 14) semblables à de petites tomates jaunes et j'ai semé des graines à mon retour. Plusieurs plantules se sont développées mais malheureusement aucune n'a résisté à l'hiver belge.

Nous continuons notre visite en déambulant sous l'arche de vignes (photo 10) et en passant par le verger (pommier, poirier, néflier...) puis par le potager (jardin des potherbes) qui est l'endroit où on cultive les plantes nécessaires pour réaliser les potages, les pot-au-feu... Nous arrivons finalement en bas où se trouve le jardin courtois. Des banquettes fleuries (mais pas encore garnies lors de notre visite) servaient aux gentilshommes pour s'asseoir à côté de leur dulcinée afin d'y ... conter fleurette.

Après avoir remercié Pascale SANDRON pour cette belle découverte et toutes ses explications, nous prenons notre pique-nique à l'entrée du jardin sous un magnifique Sophora du Japon (*Styphnolobium japonicum*). Cet arbre qui est maintenant mis dans le genre *Styphnolobium* et malgré son épithète est originaire des plaines centrales de Chine, bien que anciennement planté au Japon. Le splendide exemplaire sous lequel nous dînons est classé comme arbre remarquable (voir à ce sujet la brochure botanique de la citadelle de MALAISSE François et RAYMAKERS Hubert sur le site <https://www.namur.be/view/citadelle-de-namur>).

Nous continuons notre progression le long de la Route Merveilleuse bordée de rochers. Nous y relevons encore des thérophytes, *Veronica arvensis*, *Aphanes arvensis* et un minuscule coquelicot dont les plus petits ne mesuraient pas plus de 10 cm de hauteur : *Papaver dubium* (photo 15).

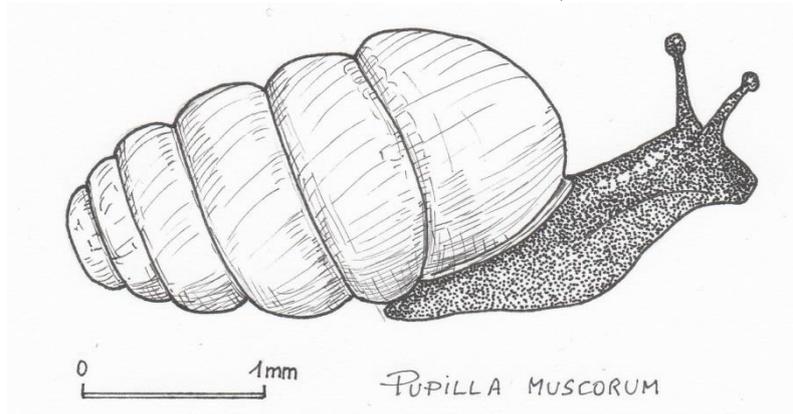
La vipérine (*Echium vulgare*) était déjà en fleur ; par contre pas de trace du Torilis des moissons (*Torilis arvensis*) pourtant répertorié sur le site de la Citadelle de Namur mais de floraison un peu plus tardive.

Dans les fentes des rochers on observe des escargots petit-gris qui se cachent de l'ardeur du soleil (photo 16). Notre malacologue du jour, Bruno Marée fera un inventaire non exhaustif des gastéropodes (voir annexe et dessin 1).



← Photo 16 : Escargots petit-gris

↓ Dessin 1 : Le Maillot des mousses, dessin Bruno Marée



L'inspection des rochers nous montrera encore trois espèces méridionales ayant trouvé un microclimat favorable et un sol suffisamment calcaire pour s'installer. La première de ces plantes, la Centranthe rouge (*Centranthus ruber*) (photos 10 et 17). Cette plante originaire d'Europe méridionale et sud-occidentale est naturalisée depuis longtemps dans la vallée de la Meuse et est en expansion dans notre pays. Elle est fréquemment cultivée dans les jardins d'où elle s'échappe souvent et se naturalise. La deuxième est la Giroflée des murailles (*Erysimum cheiri*) (photo 18). Originaire de la région méditerranéenne, son statut dans notre pays est d'être naturalisée ou subspontanée. Dans le cas des rochers de la citadelle, il s'agit de la plante sauvage qui est naturalisée car toutes les plantes ont des fleurs jaunes de la même teinte uniforme que les plantes de la région méditerranéenne.



Photo 17 : *Centranthus ruber*



Photo 18 : *Erysimum cheiri*

Les plantes subspontanées ont des fleurs de teintes variables, qui correspondent au cultivar qui s'est échappé des jardins. Le même phénomène se produit avec la troisième plante « méditerranéenne » des rochers de la citadelle : le Muflier à grandes fleurs ou Gueule de lion (*Antirrhinum majus*) (photo 19). Dans ce cas aussi, toutes les plantes ont des fleurs de la même teinte rouge avec un peu de jaune au palais. Il s'agit donc d'une plante naturalisée.

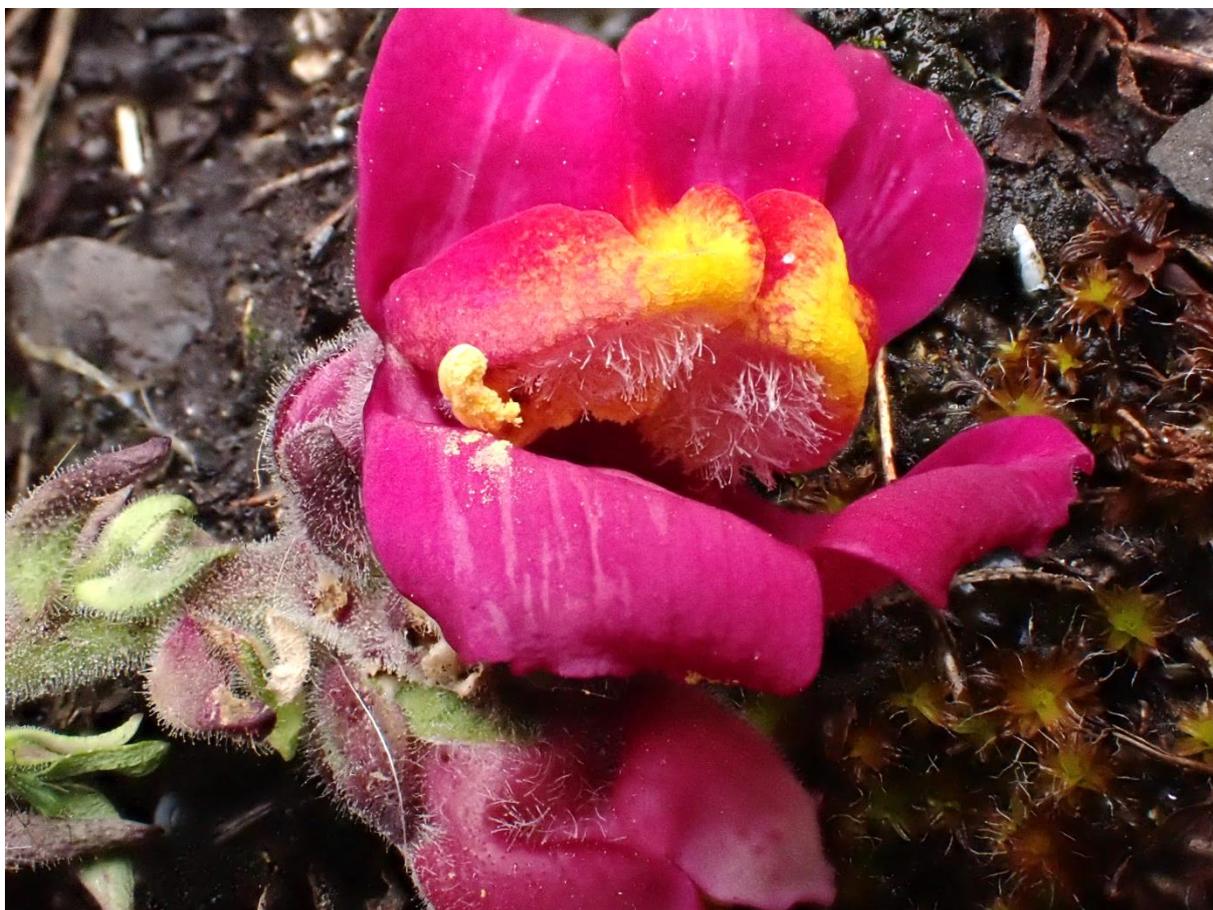


Photo 19: *Antirrhinum majus*



Nous passons ensuite sous le Pont des Hollandais qui soutient la Route Merveilleuse, où le rocher est colonisé par une belle population de Polypode intermédiaire (*Polypodium interjectum*). Nous bifurquons alors entre les bâtiments par un escalier qui rejoint le sommet et aboutit finalement à l'Esplanade. En chemin, nous observons un mur dans les anfractuosités duquel poussent des Doradilles (photo 20).

Photo 20 : Le « mur aux doradilles »

L'une d'entre elles, la Doradille rue-de-muraille ne pose pas de problème particulier. Pour les deux autres taxons, une analyse plus approfondie est nécessaire. L'habitus est au premier coup d'œil fort différent : l'une, l'*Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivanens*, visible à droite sur le mur, a de longues frondes bien écartées du substrat, et l'autre localisé à gauche du mur a des frondes beaucoup plus courtes et plaquées sur le substrat : *Asplenium trichomanes* subsp. *pachyrachis* (photo 21).



Photo 21 : *Asplenium trichomanes* subsp. *pachyrachis*



Photo 22 : détail de la disposition des pennes de *Asplenium trichomanes* subsp. *pachyrachis*

La disposition des pennes sur le rachis est aussi particulière, elles sont très rapprochées, se recouvrant même comme les tuiles d'un toit (photo 22). Chaque penne est symétrique et fort crénelée. Elles sont parfois pourvues de deux oreillettes à la base. Un tableau ci-dessous permettra de les différencier. Cette sous-espèce est aussi méridionale, poussant sur les rochers calcaires surplombants ou parfois sur de vieux murs. Elle est présente aussi dans la « Petite Suisse » luxembourgeoise.

Après ce dernier exercice ardu de détermination, il ne nous restait plus qu'à grimper encore quelque peu vers l'Esplanade et son bar où, c'est de tradition, nous avons pu nous réhydrater.

Crédit iconographique : sauf mentions contraires, toutes les photos sont de l'auteur

La nomenclature suit la Nouvelle Flore de la Belgique du G.D. de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines, septième édition 2024, édition du jardin botanique de Meise

Remerciements

Merci à Pascale SANDRON, guide nature, qui nous a ouvert le jardin médiéval des Deux Tours et nous y a explicité magistralement, malgré parfois la dissipation du groupe, la philosophie de celui-ci et donné quantité d'informations sur les plantations.

Merci à Bruno MARÉE qui malgré la chaleur du jour a pu récolter bon nombre de gastéropodes.

Merci à Damien DELVAUX qui nous a partagé ses connaissances géologiques.

| CARACTERES | <i>A. trichomanes</i> subsp. <i>quadrivalens</i> | <i>A. trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i> |
|------------------------|--|--|
| Habitus | En touffe, frondes écartées du substrat, persistance du rachis quand la fronde est séchée  | En « étoile de mer », frondes appliquées contre le substrat  |
| Forme des frondes | Longues et étroites, assez droites et se terminant progressivement à l'apex, penne terminale petite  | Courtes, souvent sinueuses, se terminant abruptement à l'apex, penne terminale grande  |
| Disposition des pennes | Espacées  | Rapprochées, se touchant ou même se recouvrant  |
| Forme de la penne | Souvent rectangulaire et asymétrique, peu dentée  | Souvent ovale et symétrique, fortement crénelée  |
| Rachis | Noir, mince et persistant longuement après flétrissement des pennes | Noir, relativement épais et très cassant |
| Base de la penne | Non élargie | Souvent élargie, voire avec deux oreillettes  |

3. Récolte malacologique sommaire... à la suite de l'activité botanique du jour

Bruno MAREE

Le site des coteaux et de la citadelle de Namur, à la confluence Meuse et Sambre, mériterait une prospection malacologique plus assidue et plus complète. La géologie locale, l'exposition, les vestiges des constructions militaires... favorisent une diversité de biotopes colonisés par des mollusques gastéropodes ubiquistes et par quelques espèces plus exigeantes. Les populations sont assez peu abondantes et très souvent concentrées dans des milieux restreints liés à la diversité des aménagements du site. La prospection rapide de ce jour a permis la détermination d'une douzaine de taxons assez communs, voire très communs, parmi lesquels on s'étonnera toutefois de la présence de certaines espèces appréciant généralement des milieux assez humides. Ce constat s'explique peut-être par la présence de petites percolations des eaux souterraines circulant aisément dans les fissures des roches compactes (grès ou calcaire), mais contraintes de réapparaître en surface au contact des strates schisteuses imperméables. Enfin, les structures bâties à différentes époques et la gestion actuelle du site ont créé des zones ombragées en permanence à côté de milieux ouverts très ensoleillés, des dépôts de pierrailles à côté de pelouses plus ou moins entretenues ou de petits massifs d'arbustes à proximité de parcelles dégagées et très sèches. L'ensemble offre une diversité de milieux que ne traduit pas la liste des espèces déterminées ce jour...

Merci à Michel LOUVIAUX pour cette organisation et ce guidage qui ont permis de confirmer le bien-fondé de l'association désormais irréfutable entre Namurois et Escargots !

Liste des espèces

| Famille | Nom latin | Nom vernaculaire | Commentaires |
|-----------------------|---|---------------------------------------|---|
| <i>Cochlicopidae</i> | <i>Cochlicopa lubrica</i> | Bulime brillant ou Agathine brillante | Très commun - Détritivore |
| <i>Valloniidae</i> | <i>Vallonia costata</i> | Vallonie à côtes | Apprécie les milieux secs |
| <i>Pupillidae</i> | <i>Pupilla muscorum</i> | Maillot des mousses | Commun dans milieux secs |
| <i>Clausiliidae</i> | <i>Clausilia bidentata</i> | Clausilie noirâtre ou bidentée | Coquille allongée (aiguillette) senestre |
| <i>Discidae</i> | <i>Discus rotundatus</i> | Hélice bouton | Ombilic très large - Ubiquiste |
| <i>Oxychilidae</i> | <i>Oxychilus draparnaudi</i> | Grand Zonite | Commun – Milieux humides et/ou anthropiques |
| <i>Vitrinidae</i> | <i>Vitrina pellucida</i> | Vitrine transparente | Assez commune – Milieux humides |
| <i>Agriolimacidae</i> | <i>Deroceras reticulatum</i> | Limace réticulée | Ubiquiste très commune |
| <i>Arionidae</i> | <i>Arion rufus</i> | Grande limace rouge | Ubiquiste bien connue |
| <i>Helicidae</i> | <i>Cepaea hortensis</i> | Escargot des jardins | Ubiquiste -Péristome souvent clair |
| | <i>Helix aspersa</i> <i>Cornu aspersum</i> | Petit-Gris | Ubiquiste et milieux anthropiques |
| <i>Hygromiidae</i> | <i>Trichia hispida</i> <i>Trochulus hispidus</i> | Hélice veloutée | Commun sauf dans milieux trop secs |

Après-midi d'initiation nature à la Réserve naturelle de la Basse Wimbe (Natagora)

À l'occasion de l'inauguration du nouveau sentier contournant la réserve, Dimanche 26 mai

Quelques réactions et un reportage photo
(photos de Thierry GRIDLET, Véronique LEMERCIER et Daniel TYTECA)

De Thierry GRIDLET, Natagora Famenne :

Très joli succès pour la journée "Portes Ouvertes" de la réserve naturelle de la Basse Wimbe (sise à côté du site des Paraboles de Lessive).

Plus d'une centaine de participants ont eu ainsi l'occasion d'inaugurer la nouvelle balade (en partenariat avec la Fédération Rurale de Wallonie, le DNF de Rochefort et la Ville de Rochefort), jalonnée pour l'occasion de nombreux stands naturalistes (oiseaux, orchidées, mare, papillons, gestion forestière mais également ludique et réflexif).

A noter que cette Journée "Portes Ouvertes" portée par notre association a été coorganisée avec les Naturalistes de la Haute-Lesse, Le Prémobile, les Tchabots et les défenseurs du bois de la Héronnerie.

Bravo à Patrick LIGHEZZOLO (Natagora Famenne), cheville-ouvrière de la journée et merci à toutes celles et tous ceux qui, de loin ou de près, ont permis de donner un très beau coup de projecteur sur cette réserve naturelle d'un très grand intérêt biologique !



© D TYTECA

De Myriam HILGERS, Collectif des Antennes de Lessive, Naturalistes de la Haute-Lesse :

Hello tous,

Merci pour vos contributions à la journée d'hier. Un chouette moment unanimement apprécié à l'exception de la bonne drache qui a précipité certains retours. D'après notre décompte, nous avons eu +/-150 visiteurs en plus de la dizaine d'animateurs : une grosse moitié venant de Lessive/Eprave/Villers et une vingtaine de NHL.



© D TYTECA

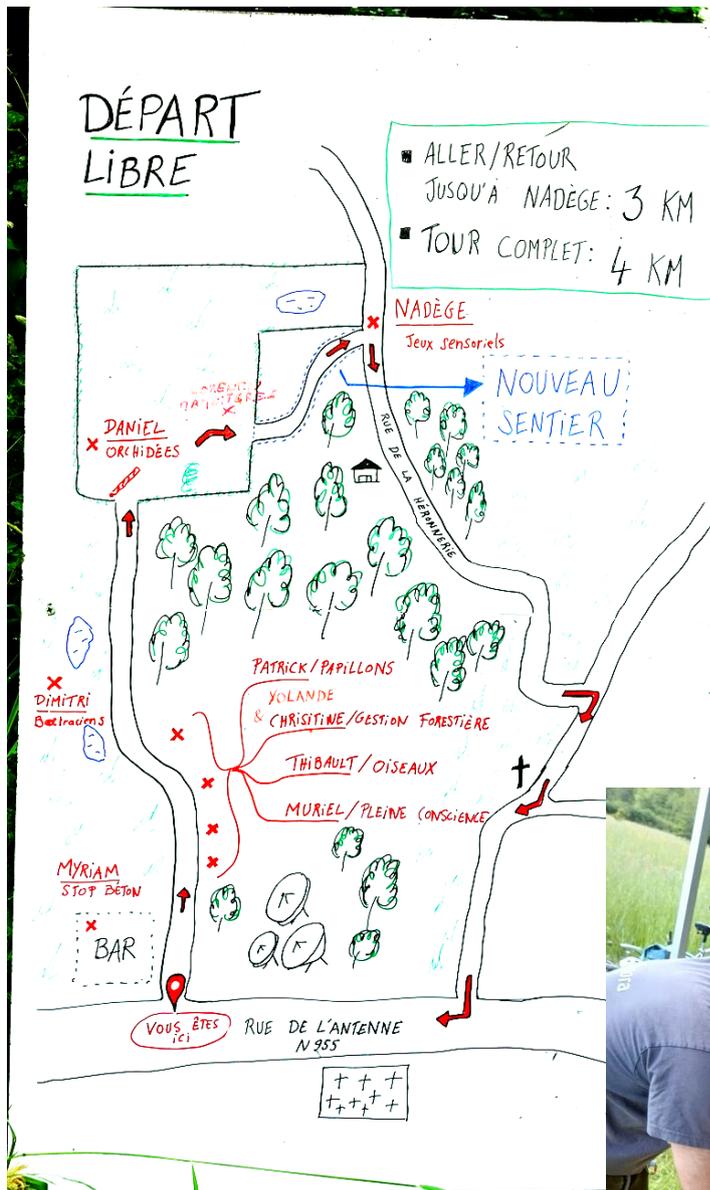
Vous trouverez de belles photos sur [le site facebook de Natagora Famenne](#) et quelques photos complémentaires [via le lien ci-joint](#) (merci Véronique).

Encore merci et à bientôt,

De Daniel TYTECA, Naturalistes de la Haute-Lesse, Natagora Famenne :

Merci à tous pour l'aide (logistique ou morale) apportée, en particulier à Benoît, Brigitte, Damien, Henri, Myriam, Patricia, Patrick, Sophie, Véronique ...

Les deux photos qui illustrent cette page montrent des Orobanchacées, plantes héli-parasites que nous avons vues aujourd'hui dans la réserve (en haut, le petit rhinathe ; à gauche, le mélampyre des prés).



De haut en bas :

- Corentin et les mammifères
- Patrick et les papillons
- Dimitri et les batraciens



Dimitri et les batraciens

© T GRIDLET



© D TYTECA



© T GRIDLET

← Les orchidées et Daniel ↓



© T GRIDLET

Activité bioblitz à la chèvrerie d'Havenne

Samedi 15 – dimanche 16 juin

Corentin ROUSSEAU

Tout d'abord qu'est-ce qu'un bioblitz ?

C'est une méthode dynamique et collaborative pour étudier la richesse biologique d'un site. Collaborative car ce genre d'événements se veut de science participative, mobilisant naturalistes et citoyens passionnés pour un inventaire intensif et exhaustif des espèces présentes dans une zone géographique délimitée, généralement sur une période de 24 heures.

L'objectif est d'avoir un aperçu de la diversité biologique d'un site, aperçu car nombreuses espèces ne sont pas détectables dans les 24 heures données : par exemple les oiseaux hivernants ou encore certains groupes si des méthodes spécifiques ne sont pas mises en œuvre pour les recenser, comme les papillons de nuit. Pour finir, les conditions météorologiques influencent aussi fortement le résultat de l'exercice.

La chèvrerie d'Havenne

Ce site de la commune d'Houyet, à Hour, est composé d'une étable, d'une maison et de deux hectares attenants, principalement composés de prairies et de haies ou petits massifs buissonnants. Il y a un versant plus sec avec des schistes affleurants et un fond de vallon plus humide même en été.



Bioblitz du 15 juin

Je ne vais pas ici décrire les 200 espèces détectées mais plutôt faire un focus sur les plus intéressantes ou originales. La météo n'était pas de la partie ; il faisait frais et humide et les pluies des semaines précédentes n'ont pas permis d'observer des espèces d'arthropodes certainement présents sur le site.

Sur le versant plus sec, là où le schiste est bien présent et le sol mince ou inexistant, deux espèces intéressantes en plus du cortège habituel de ce biotope ont pu être trouvées : *Thymus praecox* et *Trifolium striatum*. Le serpolet couché est un thym assez rare surtout présent en Fagne et Famenne mais très rare dans les autres zones biogéographiques de Belgique. Le trèfle strié est une petite espèce, elle aussi typique de Fagne et Famenne mais aussi présente dans la vallée de la Vesdre et sur dans certaines zones plus sèches de Flandre.

La flore de la partie plus humide est assez banale ; à noter, la présence de *Scrophularia auriculata* assez rare en Wallonie.

Une cigogne noire nous a fait l'honneur de nous survoler. Le site accueille aussi une belle colonie d'hirondelles rustiques avec une quinzaine de couples.

Au niveau des insectes, nous avons pu trouver *Andrena pandellei* : c'est un hyménoptère qu'on retrouve souvent sur la Campanule raiponce. L'individu a d'ailleurs été trouvé dans la fleur, le vent fort ne lui permettant pas de voler librement.

Au centre d'une grande parcelle, un chêne âgé regorge d'une série d'espèces typiques, notamment le polypore *Phellinus robustus*.

La suite ?

A la suite de cet exercice, différentes mesures de gestion pour favoriser la biodiversité ont été identifiées :

- Préserver les affleurements rocheux avec une charge en bétail faible et limitée dans le temps ;
- Laisser des bandes refuges pour que le cortège des prairies non pâturées puisse s'exprimer ;
- Laisser vieillir les vieux arbres et essayer d'augmenter la quantité de bois mort ;
- Creuser une ou deux mares dans le fond humide pour favoriser la biodiversité.



Recherche d'*Epipactis microphylla* au Bois Banal

Samedi 22 juin

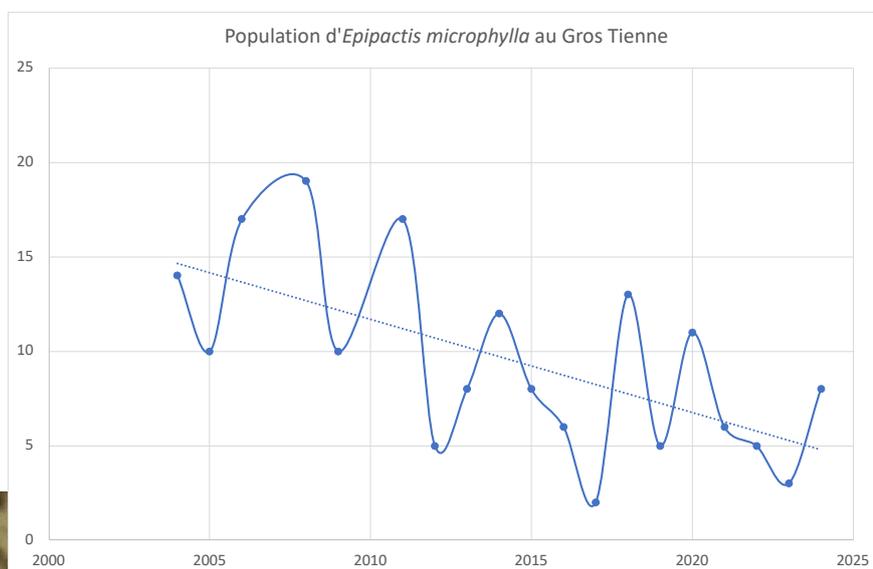
Daniel TYTECA

Nous étions un groupe bien fourni, ce samedi, pour partir à la recherche de l'épipactis à petites feuilles dans le Bois Banal : dix-huit personnes, ce qui n'est pas mal quand on sait le peu de chances que nous avons de pouvoir observer ce qu'il faut bien appeler la plus rare de nos orchidées, non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle régionale et même nationale. Car la plante avait été vue, ici, à seulement trois reprises, chaque fois en des endroits différents et en un individu unique, en 2017, 2018 et 2022 (voyez nos articles dans *Les Barbouillons* n° 298, 303 et 319).

Hélas, force a été de constater que, malgré notre nombre et notre attention soutenue, nous n'avons pas pu relever le moindre épipactis à petites feuilles dans cette partie du Bois Banal aujourd'hui. Tout au plus avons-nous pu relever une plante de néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) en fruits, un pied d'épipactis négligé (*Epipactis neglecta*) en boutons, et un autre pied d'épipactis étêté, non identifiable malgré ses petites feuilles, mais certainement pas un *E. microphylla* (plante trop verte, glabre).

Petit épilogue valésien³

Donc, ce sera pour la prochaine fois ! Mais profitons de ce court article pour donner des nouvelles de l'autre station de l'espèce en Lesse et Lomme, le Gros Tienne. Ici, l'espèce a produit huit individus, dont six fleuris et deux portant seulement des feuilles. Placée dans le fichier de données recueillies



depuis la découverte, en 2004, cette donnée montre un petit sursaut par rapport aux trois années précédentes. N'empêche que la tendance générale ne se dément pas, comme le montre la droite de tendance, dont la pente reste inexorablement négative, traduisant un déclin depuis le début des observations.

Pour contrecarrer cette impression négative et donner un peu d'espoir, montrons l'inflorescence d'un des individus du Gros Tienne, photographié le 1^{er} juillet par notre ami Philippe MARIAMÉ (découvreur de la station du Bois Banal en 2017). Cette inflorescence présente cinq fleurs, toutes fructifiées : donc la descendance est (avec beaucoup de chance) assurée ! Il reste à espérer que les visiteurs de cette station, hélas de plus en plus nombreux, pourront continuer à modérer leurs ardeurs, et veilleront à ne pas piétiner cette plante ni les autres à venir !

³ D'après Wikipedia, c'est ainsi que l'on nomme les habitants de Lavaux-Sainte-Anne !

Découverte d'un site famennien remarquable à Basse Navaugle

Samedi 13 juillet

Gisèle WEYEMBERGH, Jean-Louis GIOT, Marc PAQUAY, Michel LOUVIAUX,
Patricia DE BECKER et Patrick LEBECQUE

Synthèse par Daniel TYTECA

Propos liminaires

1. Pour déterminer l'ordre des auteurs, on a eu recours à un usage portugais courant, à savoir le classement par prénoms, qui sied particulièrement bien ici (et fort opportunément, je me tiens en dehors de cette liste, sinon j'en aurais été le premier auteur – mais convenons quand même que j'en suis l'initiateur !).
2. Le titre initialement donné à ce rapport devait être « Recherche du véritable *Platanthera bifolia* à Navaugle », qui s'est vu ici complètement chamboulé, vu la tournure prise par l'activité, qui, fort heureusement et opportunément, a bénéficié de la présence de quelques-uns de nos botanistes éminents.

Contexte historique

En 2008 ou en 2009, je ne sais plus exactement car je n'ai pas de notes de cet événement, ma fille Laureline, de retour de balades à cheval, me signalait la présence d'« orchidées blanches » rencontrées non loin du village de Navaugle. Me pilotant sur place, elle et moi découvrons une végétation ouverte, installée sous une ligne à haute tension, dans laquelle pointent effectivement des inflorescences qui manifestement sont celles d'un *Platanthera*, à proximité du lieu-dit Basse Navaugle (Fig. 1). Un rapide examen me dévoile indubitablement *P. bifolia*, à une époque où on ne faisait pas encore de distinction entre cette espèce et *P. fornicata*.

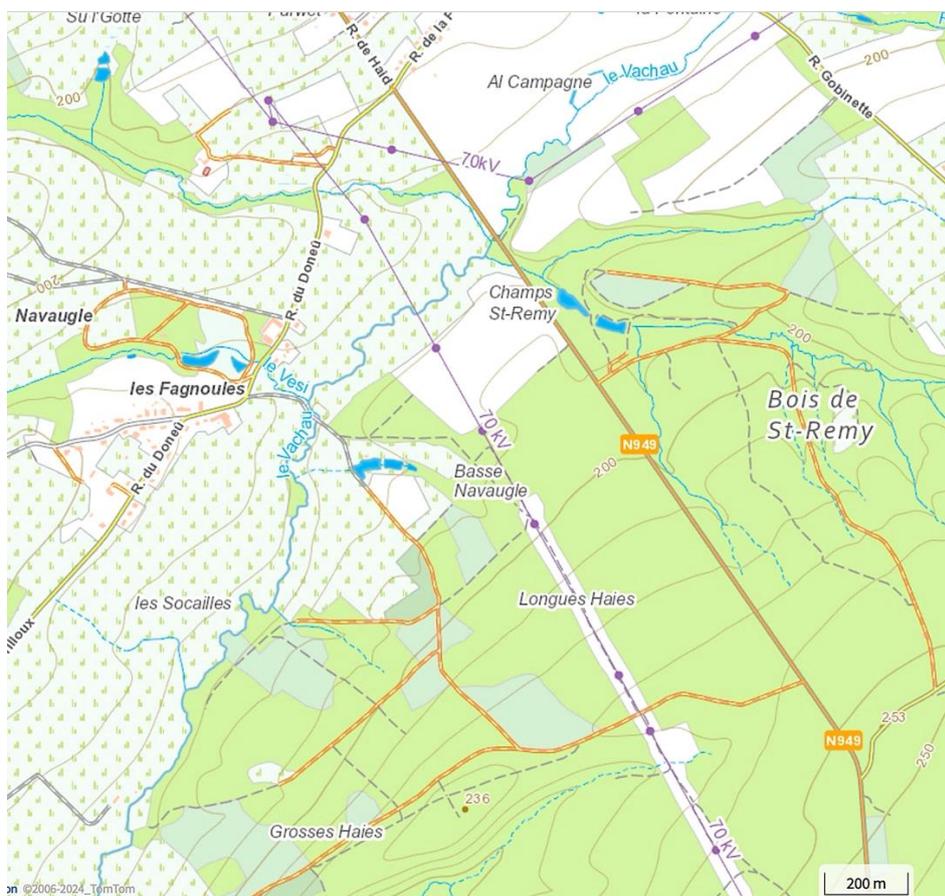


Figure 1. – Localisation de la station étudiée, sous la ligne à haute tension à Basse Navaugle (© TopoMapViewer)



Peu de temps après, commençait à l'UCLouvain, avec la collaboration de l'ULB et de la KULeuven, une vaste étude sur les *Platanthera* de Belgique et d'Europe, faisant intervenir des méthodes morphométriques, moléculaires, et tâchant d'éclaircir les rôles joués par les partenaires vivants des *Platanthera* (champignons établissant des mycorhizes avec les racines, insectes pollinisateurs). Un regard tout particulier était porté sur les plantes paraissant intermédiaires entre les deux espèces que l'on trouvait fréquemment croissant ensemble (des *Platanthera* qu'on appelait encore *P. bifolia*, et *P. chlorantha*). Nous n'entrons pas ici dans les détails et les conclusions de ces travaux, que l'on peut trouver rassemblés notamment dans la thèse de doctorat de Fabiana ESPOSITO (2017). Les résultats aboutirent notamment à proposer, au sein de *P. bifolia* pris au sens large, une distinction entre les *Platanthera* des landes, prairies et marais acides (*P. bifolia* au sens

strict) et les *Platanthera* des milieux plus secs, semi-ombragés, souvent sur sol calcaire (*P. fornicata*). Il en ressortait également que les *Platanthera* que l'on trouvait à Navaugle, à basse altitude en Famenne (vers 200 m), étaient bien les mêmes que ceux qui croissent à plus haute altitude (au-dessus de 500 m) dans un climat franchement ardennais. Les milieux d'accueil des populations respectives présentaient bien des similitudes importantes.

Par la suite, nous avons continué à observer et étudier cette population de Navaugle, dont les effectifs fluctuaient : au cours des cinq années de l'intervalle 2010 – 2014, nous avons relevé successivement 29, 4, 13, 21 et 10 individus (Figs. 2 et 3). La flore environnante était aussi prise en considération, mais nous n'en avons jamais élaboré un inventaire exhaustif. L'état de ce biotope, paraissant peu banal, semblait stable et bien sauvegardé, un fauchage (au moins) intervenant chaque année, pour les besoins de la ligne à haute tension et ceux des chasseurs. Hélas, vers 2014-2015, survint un événement qui apparemment sonna le glas de la population de *Platanthera bifolia*. Sans doute au cours de la mauvaise saison, des travaux de nivellement eurent lieu, qui changèrent quelque peu la physionomie des lieux. Dans les années qui suivirent, jusqu'à aujourd'hui, je ne vis plus aucun individu de *P. bifolia* à cet endroit. C'était sans doute l'effet du nivellement, conjugué à ceux des sécheresses successives et des opérations de fouissage des sangliers. La végétation générale, cependant, semblait peu affectée et se rétablissait vaillamment, année après année.

Découverte du 13 juillet 2024

Aussi était-il un peu hardi de proposer une activité de prospection à un groupe de naturalistes, avec l'espoir que dans toutes nos paires d'yeux, il s'en trouverait qui finiraient bien par découvrir la plante tant convoitée (*Platanthera bifolia* ...). Triple surprise : d'une part l'activité avait attiré un groupe de natus relativement fourni (nous étions une quinzaine), par ailleurs il se trouvait parmi nous quelques botanistes bien aguerris, et enfin, l'endroit se



Figures 2 et 3. – Ces deux photos montrent *Platanthera bifolia* à Navaugle, le 1.07.2012. En haut avec *Briza media* (« Pour une amourette qui passait par là ... » - Leny Escudero, 1962) ; ci-dessus avec *Helianthemum nummularium* (photos Daniel TYTECA).

révéla d'une extraordinaire richesse et d'une incroyable diversité. Nous ne vîmes toujours aucun *Platanthera*, mais ce que nous avons vu valait bien tous les déplacements du monde.

Autre surprise, et de taille, aucun de nous, mis à part moi, orchidolâtre trop pointu et moins sensible aux autres richesses botaniques de ce monde, n'avait jamais mis les pieds dans cet endroit pourtant relativement proche de nos lieux habituels d'ébats naturalistes (Rochefort n'est qu'à +/- 5 km d'ici) ! Aussitôt arrivés sur les lieux, les participants ne tarissaient pas d'éloges sur la magnificence des lieux et commencèrent à inventorier, identifier, ... L'objectif « *Platanthera* » passait au second plan : il n'avait qu'à se montrer, celui-là ... Les apports conjugués des un.e.s et des autres conduisirent à dresser une liste d'espèces, que nous présentons au Tableau 1. Dans celui-ci, sont bien indiquées les espèces présentes dans la zone qui nous intéresse particulièrement, sous la ligne à haute tension (colonne « HT »). Il s'agit en réalité de la majorité des espèces ; c'est là aussi qu'apparaissait *Platanthera bifolia*. Les autres espèces du Tableau 1 ont été vues uniquement en dehors de cette zone, le long du chemin d'accès y conduisant.

Parmi celles-ci, figure notamment *Glyceria striata* subsp. *difformis*, repérée par Gisèle. C'est la deuxième fois que ce taxon, originaire d'Amérique du Nord, **potentiellement invasif**, est trouvé en Belgique. La première fois, c'était déjà Gisèle qui avait fait la découverte, près du parking du Bois de Fèsches (à 4,5 km de distance à vol d'oiseau). Il semble que la dissémination de cette graminée soit favorisée par les engins d'exploitation forestière, les sangliers, les cavaliers et leur monture, les randonneurs (voir notamment WEYEMBERGH 2017 et 2021, avec d'autres références citées). Ces découvertes aux alentours du parking de Fèsches (Fig. 4), puis à nouveau ce samedi à Navaugle, se trouvent toutes deux sur le même lot de chasse, dans un massif forestier quasi d'un seul tenant. *Glyceria striata* étant un mets de choix pour l'affouragement du gibier (cervidés)⁴, il n'est pas totalement exclu qu'on ait potentiellement là l'explication de la présence simultanée de l'espèce à ces deux emplacements. Quoi qu'il en soit, cette découverte d'un néophyte américain à Navaugle n'est pas une bonne nouvelle pour l'avenir du site du point de vue de la conservation de la nature...



Figure 4. –
Glyceria striata
subsp. *difformis*,
panicule mûre,
13 juillet 2017
près du parking
du Bois de
Fèsches
(photo Gisèle
WEYEMBERGH –
cf. WEYEMBERGH
2021).

⁴ <https://eee.drealnfdc.fr/wp-content/uploads/2021/01/Glyceria-striata.pdf>.

Tableau 1. – Liste d'espèces botaniques relevées le 13 juillet 2024 à Basse Navauge. La colonne « HT » indique les espèces vues uniquement dans la lande, sous la ligne à haute tension. Les taxons sont repris dans l'ordre suivant la numérotation utilisée par JACQUEMART & DESCAMPS (2018). Les espèces dont le nom apparaît en grasses sont rares et/ou ont un statut particulier (voir Tableau 2).

| Espèce | HT | Espèce | HT | Espèce | HT |
|--------------------------------|----|--|----|---|----|
| <i>Potamogeton (natans)</i> | | <i>Ervum tetraspermum</i> | x | <i>Gallium verum</i> | x |
| <i>Colchicum autumnale</i> | x | <i>Lathyrus linifolius</i> | x | <i>Centaurium cf. pulchellum</i> | x |
| <i>Juncus acutiflorus</i> | x | <i>Lathyrus pratensis</i> | x | <i>Centaurium erythraea</i> | x |
| <i>Juncus articulatus</i> | x | <i>Lotus corniculatus</i> | x | <i>Echium vulgare</i> | x |
| <i>Juncus bufonius</i> | x | <i>Lotus pedunculatus</i> | x | <i>Myosotis scorpioides</i> | x |
| <i>Juncus conglomeratus</i> | x | <i>Trifolium arvense</i> | | <i>Callitriche sp</i> | |
| <i>Juncus effusus</i> | x | <i>Trifolium campestre</i> | | <i>Digitalis purpurea</i> | x |
| <i>Juncus inflexus</i> | x | <i>Trifolium dubium</i> | x | <i>Linaria vulgaris</i> | |
| <i>Juncus tenageia</i> | x | <i>Trifolium hybridum</i> | x | <i>Plantago lanceolata</i> | x |
| <i>Juncus tenuis</i> | x | <i>Trifolium medium</i> | | <i>Plantago major</i> | x |
| <i>Carex demissa</i> | x | <i>Trifolium pratense</i> | x | <i>Veronica arvensis</i> | x |
| <i>Carex flacca</i> | x | <i>Trifolium repens</i> | x | <i>Veronica beccabunga</i> | |
| <i>Carex nigra</i> | x | <i>Vicia cracca</i> | x | <i>Veronica scutellata</i> | x |
| <i>Carex ovalis</i> | x | <i>Polygala sp</i> | x | <i>Betonica officinalis</i> | x |
| <i>Carex pallescens</i> | x | <i>Agrimonia eupatoria</i> | x | <i>Galeopsis tetrahit</i> | x |
| <i>Carex panicea</i> | x | <i>Alchemilla glabra</i> | x | <i>Lycopus europaeus</i> | x |
| <i>Carex remota</i> | x | <i>Aphanes arvensis</i> | x | <i>Mentha arvensis</i> | x |
| <i>Carex vesicaria</i> | x | <i>Filipendula ulmaria</i> | | <i>Prunella vulgaris</i> | x |
| <i>Isolepis setacea</i> | x | <i>Potentilla anserina</i> | x | <i>Stachys palustris</i> | x |
| <i>Agrostis canina</i> | x | <i>Potentilla argentea</i> | x | <i>Teucrium scorodonia</i> | x |
| <i>Agrostis capillaris</i> | x | <i>Potentilla erecta</i> | x | <i>Euphrasia cf. stricta</i> | x |
| <i>Agrostis stolonifera</i> | x | <i>Potentilla reptans</i> | x | <i>Campanula rapunculoides</i> | |
| <i>Aira praecox</i> | x | <i>Potentilla sterilis</i> | x | <i>Achillea ptarmica</i> | x |
| <i>Alopecurus geniculatus</i> | x | <i>Hypericum perforatum</i> | x | <i>Centaurea jacea</i> | x |
| <i>Anthoxanthum odoratum</i> | x | <i>Geranium colombinum</i> | | <i>Cichorium intybus</i> | |
| <i>Arrhenatherum elatius</i> | x | <i>Geranium pyrenaicum</i> | | <i>Cirsium arvense</i> | x |
| <i>Brachypodium pinnatum</i> | x | <i>Geranium robertianum</i> | x | <i>Cirsium palustre</i> | x |
| <i>Brachypodium sylvaticum</i> | x | <i>Lythrum salicaria</i> | | <i>Cirsium vulgare</i> | x |
| <i>Briza media</i> | x | <i>Epilobium sp</i> | x | <i>Erigeron canadensis</i> | |
| <i>Bromus racemosus</i> | x | <i>Malva moschata</i> | | <i>Gnaphalium uliginosum</i> | x |
| <i>Calamagrostis epigeios</i> | x | <i>Helianthemum nummularium</i> | x | <i>Hypochaeris radicata</i> | x |
| <i>Cynosurus cristatus</i> | x | <i>Reseda luteola</i> | | <i>Jacobaea vulgaris</i> | x |
| <i>Dactylis glomerata</i> | x | <i>Persicaria amphibia</i> | | <i>Leontodon saxatilis</i> | x |
| <i>Danthonia decumbens</i> | x | <i>Persicaria hydropiper</i> | x | <i>Leucanthemum vulgare</i> | x |
| <i>Deschampsia cespitosa</i> | x | <i>Cerastium fontanum</i> | x | <i>Pilosella officinarum</i> | x |
| <i>Festuca cf. nigrescens</i> | x | <i>Dianthus armeria</i> | x | <i>Tanacetum vulgare</i> | |
| <i>Glyceria striata</i> | | <i>Stellaria graminea</i> | x | <i>Knautia arvensis</i> | x |
| <i>Holcus lanatus</i> | x | <i>Anagallis arvensis</i> | x | <i>Succisa pratensis</i> | x |
| <i>Lolium perenne</i> | x | <i>Lysimachia minima</i> | x | <i>Valeriana officinalis</i> | x |
| <i>Phleum nodosum</i> | x | <i>Lysimachia nummularia</i> | x | <i>Daucus carota</i> | x |
| <i>Phleum pratense</i> | x | <i>Lysimachia vulgaris</i> | x | <i>Pimpinella saxifraga</i> | x |
| <i>Ranunculus flammula</i> | x | <i>Calluna vulgaris</i> | x | <i>Selinum carvifolia</i> | x |
| <i>Ranunculus repens</i> | x | <i>Cruciata laevipes</i> | x | <i>Torilis japonica</i> | |
| <i>Sedum rupestre</i> | x | <i>Galium palustre</i> | x | | |
| <i>Cytisus scoparius</i> | x | <i>Gallium mollugo</i> | x | | |

Tableau 2. – Espèces rares et/ou à statut particulier, relevées le 13 juillet 2024 à Basse Navaugle, dans la lande sous la ligne à haute tension (à l'exception de *Glyceria striata*). Mentions du « Milieu » d'après JACQUEMART & DESCAMPS (2018) ou la Liste rouge de la Flore de Wallonie⁵. « Liste rouge » et « Protection » d'après la Liste rouge.

| Espèce | Famille | Liste rouge | Protection | Milieu |
|----------------------------------|-----------------|---------------------|------------|---|
| <i>Platanthera bifolia</i> | Orchidaceae | En danger | Annexe 6b | Prairies, landes, marais, sur sols acides (non vu depuis 2015) |
| <i>Juncus bufonius</i> | Juncaceae | | | Cultures, sites rudéralisés sur sols humides, bords des eaux stagnantes |
| <i>Juncus tenageia</i> | Juncaceae | Menacé d'extinction | Annexe 6b | Sols humides, ornières des chemins forestiers (identification à vérifier) |
| <i>Isolepis setacea</i> | Cyperaceae | | | Bords des eaux, tourbières alcalines, prairies et landes tourbeuses |
| <i>Aira praecox</i> | Poaceae | | | Pelouses sèches, sols sableux & acides |
| <i>Bromus racemosus</i> | Poaceae | En danger | | Prairies |
| <i>Glyceria striata</i> | Poaceae | | | Lisières forestières, chemins forestiers sur sols plus ou moins humides |
| <i>Alchemilla glabra</i> | Rosaceae | | | Prairies, sites rudéralisés |
| <i>Helianthemum nummularium</i> | Cistaceae | | | Pelouses sèches, gén. sur sols calcaires |
| <i>Dianthus armeria</i> | Caryophyllaceae | Vulnérable | | Pelouses sableuses, lisières forestières |
| <i>Lysimachia minima</i> | Primulaceae | Menacé d'extinction | Annexe 6b | Cultures sur sols frais, milieux humides |
| <i>Centaurium cf. pulchellum</i> | Gentianaceae | | Annexe 7 | Sols argileux humides, grèves d'étangs exondées |
| <i>Centaurium erythraea</i> | Gentianaceae | | Annexe 7 | Coupes et lisières forestières, pelouses, dunes |
| <i>Veronica scutellata</i> | Plantaginaceae | | | Prairies marécageuses, bords des eaux, sur sols acides |



Figures 5, 6 et 7. – Quelques espèces « minuscules » photographiées ce 13 juillet par Michel LOUVIAUX : de gauche à droite, *Isolepis setacea*, *Veronica scutellata*, *Lysimachia minima*.

Cette parenthèse fermée (mais c'est quand même elle qui a fait couler le plus d'encre depuis notre retour de Navaugle ...), revenons aux découvertes plus positives indiquées au Tableau 1. On peut constater que bon nombre

⁵ <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/LR2010/liste.aspx>

des espèces mentionnées sont caractéristiques des zones humides, ornières, bords de chemins forestiers, landes, sur sols plutôt acides, ..., comme c'est en particulier le cas des espèces reprises au Tableau 2, les plus rares et/ou les plus menacées, faisant le cas échéant l'objet de protection. On trouve notamment parmi celles-ci quelques espèces « minuscules », dont des photos sont utilisées pour illustrer cet article (Figs. 5, 6 et 7, page précédente).

Description plus détaillée de la végétation et du milieu (Jean-Louis GIOT)

Jean-Louis nous propose une analyse quelque peu plus fouillée des composantes de ce milieu exceptionnel.

Géologie

Shales et schistes vert olive, parfois bruns à violacés, de la Formation de la Famenne qui constitue la base du Famennien. Ces shales et schistes sont interstratifiés par des bancs plurimillimétriques à centrimétriques de grès laminaires gris-vert et parfois, par des lentilles de calcaire coquiller gréseux (BARCHY & MARION, notice de la carte géologique de Wallonie Aye – Marche-en-Famenne 54/7-8). Les échantillons de schistes testés lors de l'excursion ne réagissaient pas à l'HCl 10%. Présence de nodules carbonatés. A noter qu'une analyse du pH sur plusieurs échantillons de sol à cet endroit a livré une valeur moyenne de 5,56 (ESPOSITO 2017).

Le milieu

On y découvre un faciès en mosaïque résultant de la juxtaposition de milieux tantôt relativement secs, tantôt humides, voire engorgés à inondés ; cette situation favorise la présence, parfois sur quelques mètres carrés, d'espèces mésophiles côtoyant des hygrophiles. L'instabilité du régime hydrique du sol sur une même unité topographique renforce encore cette diversité, le battement de la nappe créant une alternance quant aux contraintes hydriques. Des plantes ayant des exigences hydriques très différentes (comme *Carex flacca* et *Succisa pratensis* par exemple) peuvent ainsi coexister d'une façon parfois surprenante, chacune trouvant son compte lors de fluctuations des ressources hydriques.

SOUGNEZ & LIMBOURG (1963) évoquent ce type de sols dans leur remarquable travail sur les herbages de la Famenne et de la Fagne, résumant ainsi la situation : « Leur économie en eau est peu favorable, en raison de leur texture et de la faible perméabilité du substrat. Durant l'hiver et lors des périodes pluvieuses, l'eau stagne en surface, formant une nappe suspendue essentiellement temporaire. Malgré cette phase d'engorgement, qui se manifeste dans le profil par l'existence d'un horizon gley⁶ superficiel, la réserve en eau disponible pour la végétation est, ici encore, rapidement épuisée, car l'eau ne peut guère s'infiltrer en profondeur ». Si en période pluvieuse les sols argileux de Famenne schisteuse peuvent se transformer en borbiers, en période sèche par contre, ils vont rapidement former une croûte parfois épaisse, souvent crevassée.

Par ailleurs, le sous-sol schisteux peut contenir des carbonates, ceci expliquant l'intrication de plantes préférant les sols neutrobasiques avec d'autres espèces préférant les milieux acides. On notera ainsi la présence, étonnante en cet endroit, d'espèces purement calciphiles comme *Helianthemum nummularium*.

C'est dans ces deux grandes spécificités édaphiques, régime hydrique alternatif et présence de carbonates au sein de roches acides, que réside l'intérêt botanique tout particulier de ce type de prairie.

La végétation

Cette zone ouverte présente un faciès de prairie méso-hygrophile à hygrophile. La zone est sillonnée par de petits suintements s'étalant çà et là avec un engorgement du sol. Sur leurs flancs, on découvre de petites placettes plus sèches, où le schiste est parfois mis à nu.

Sur quasiment l'ensemble du versant, le cortège végétal est dominé par des hygrophytes des sols à régime alternatif : *Juncus effusus*, *J. conglomeratus*, *Carex pallescens*, *C. ovalis*, *C. panicea*, *C. remota*, *C. flacca*, *Achillea*

⁶ Horizon de sol formé au niveau des fluctuations de la nappe d'eau ; la partie inférieure continuellement sous eau (conditions anaérobies) montre une couleur gris bleuté (fer réduit) tandis que la partie supérieure, soumise au battement de nappe, présente un fond gris bleuté mais avec des taches rouilles dues à l'oxydation du fer quand la nappe descend (phase aérobie).

ptarmica, *Selinum carvifolia*, *Brachypodium sylvaticum*, *Succisa pratensis*, *Cirsium palustre* et *Deschampsia cespitosa* (moins représenté ici). *Juncus inflexus*, *Potentilla reptans* et *Colchicum autumnale* sont localement présent, trahissant une influence neutrocline. Aux endroits plus humides, on retrouve des hygrophytes des sols plus longtemps engorgés comme *Filipendula ulmaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Veronica scutellata*, *Agrostis canina*, *A. stolonifera*, *Ranunculus repens*, *Lotus pedunculatus*, *Galium palustre*, *Ranunculus flammula*,...

Des espèces des milieux secs occupent de petites zones en relief ou même, comme énoncé plus haut, peuvent être intriquées avec la végétation hygrophile : *Danthonia decumbens*, *Potentilla erecta*, *P. argentea*, *Briza media*, *Helianthemum nummularium*, *Pilosella officinarum*, pour ne citer qu'elles. Dans la partie la plus élevée du site, la zone ouverte est couverte par une prairie plus sèche (*Arrhenatherum elatius*, *Agrostis capillaris*, *Holcus lanatus*,...) avec quelques petites zones plus rases à faciès de lande comprenant *Calluna vulgaris*.

C'est la gestion mise en œuvre sur ces sols argileux à argilo-calcaires à régime d'eau fluctuant qui a permis la reconstitution de cette magnifique prairie. L'ensemble mériterait une analyse plus fine mais, comme l'ont souligné Marc et Gisèle, il serait particulièrement intéressant d'investiguer au niveau des autres éléments du milieu que sont les affleurements schisteux (*Thero-Airion*) ainsi que les suintements et bourbiers (*Cicendion filiformis*).

Conclusions et recommandations

Cette étude est encore improvisée, spontanée, et ses conclusions toutes provisoires. Il ne fait aucun doute que la « lande sous la ligne à haute tension » de Basse Navaugle constitue un milieu naturel de haute valeur biologique. Il est d'ailleurs repris en Natura 2000, en UG10 (forêts non indigènes de liaison) ou UG08 (forêts indigènes de grand intérêt biologique). Elle ne fait pas partie des SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique de la Wallonie), et il s'agirait là d'une première lacune à combler si l'on veut évoluer vers une protection effective. Étant localisée sous une ligne à haute tension, il y a là aussi une piste à creuser, par exemple dans le cadre du projet Life – Elia (« Bonnes pratiques de gestion de la végétation », 2017⁷).

De notre côté (Natus), nous continuerons à prospecter et étudier ces lieux, pour en approfondir la connaissance, et dans l'espoir d'y retrouver un jour *Platanthera bifolia*, qui est à l'origine de toute cette recherche ! Le fait que *P. bifolia* soit le seul représentant des orchidées à avoir été trouvé dans cet habitat, et que l'on ne le retrouve (jusqu'à nouvel ordre) nulle part ailleurs dans la région, est déjà à mon sens un argument fort pour l'originalité du biotope et la nécessité de sa protection.

Épilogue. – Au moment où nous mettons sous presse, nous réalisons que la lande de Basse Navaugle avait bien été restaurée dans le cadre du programme Life Elia. Il est difficile de savoir si on a affaire à une « Prairie fleurie issue du mélange de graines locales » ou à une « Prairie fleurie présente naturellement » suivant la nomenclature utilisée sur le site⁶ ; toujours est-il que des travaux d'aménagement effectués à cette époque (2016 ... 2017) ont bien abouti, apparemment, à l'éradication de *Platanthera bifolia*, mais aussi à l'affirmation de ce biotope d'une grande valeur biologique, où, peut-être, *P. bifolia* se réinstallera ...

Références

- ESPOSITO F (2017). Characterization of sympatric *Platanthera bifolia* and *Platanthera chlorantha* (Orchidaceae) populations and study of phenotypic selection. Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en Sciences, Louvain-la-Neuve, juillet 2017.
- JACQUEMART AL, DESCAMPS C (2018). Flore écologique de Belgique. Éds Érasme (Bouge), Jardin botanique de Meise.
- SOUGNEZ N, LIMBOURG P (1963). Les herbages de la Famenne et de la Fagne. Bulletin de l'Institut Agronomique et des Stations de Recherches de Gembloux. T. XXXI, n° 3, 359-413 + 9 tableaux.
- WEYEMBERGH G (2017). *Glyceria striata* (Lam.) A.S. Hitchc subsp. *difformis* Portal, nouvelle espèce pour la flore belge. Un néophyte américain découvert dans le district mosan. *Adoxa* nr 93/94: 1-9.
- WEYEMBERGH G (2021). À propos de *Glyceria striata*, néophyte naturalisé à Fèsches. *Les Barbouillons* n° 314 : 37-43.

⁷ <http://www.life-elia.eu/fr/Marche-en-Famenne> ; http://www.life-elia.eu/dbfiles/lacentrale_files/1400/1400/LIFE%20Elia-RTE_Vade-mecum%20Bonnes%20pratiques%20pour%20les%20proprietaires%20et%20gestionnaires_FR_HD.pdf

Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement

Vendredi 17 mai 2024 à Sohier

Participants : Véronique et Damien DELVAUX DE FENFFE, Daniel TYTECA, Henri DE LAMPER, Michel GOVAERTS, Michel MALDAGUE. Synthèse Damien DELVAUX.

Points discutés :

1. Eclairage nocturne à la carrière des Limites

Noëlle DE BRABANDÈRE a attiré notre attention sur le fait que depuis quelques mois, la zone technique et le parking des engins de chantier de la Carrière des Limites sont fortement éclairés la nuit. Cet éclairage très puissant se voit de loin et crée un halo lumineux.

Il est cependant clairement établi que l'éclairage nocturne a un impact sur de nombreuses espèces vivantes, sur leur « horloge biologique », sur leurs déplacements, et même leur reproduction. On parle de « pollution lumineuse ». Les oiseaux migrateurs sont particulièrement perturbés par la lumière artificielle et il en est de même pour de nombreux mammifères.

Plusieurs associations attirent l'attention sur ce point, dont la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (article sur la pollution lumineuse : https://protectiondesoiseaux.be/2016/07/26/pollution-lumineuse/?gad_source=1&qclid=CjwKCAjwwr6wBhBcEiwAfMEQswo9A7DX1Rlh19dOTp6MQXKiJLONySgirgefWPOFExh2fCIXfCf1xoChoAQAvD_BwEe) et l' Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL www.ascen.be (dossier disponible à https://www.espace-environnement.be/wp-content/uploads/2019/04/2_Venter_Expose_Interreg_Thuin_2019.03.14_37dia.pdf).

Le site de la carrière est particulièrement concerné par le réseau Natura 2000 et donc par les mesures imposées en faveur de la conservation de la nature. Conscients de ce problème, le groupement LUWA et la SOFICO se sont engagés à mettre en œuvre une diminution de cette pollution nocturne, particulièrement près des zones Natura 2000 (Plan lumière 4.0, <https://www.wallonie.be/fr/actualites/le-plan-lumieres-40-sengage-en-faveur-de-la-biodiversite>). Un panneau annonce cette décision juste à côté de la carrière ! Leurs efforts sur cette zone s'avèrent complètement inutiles si la carrière est brillamment éclairée !



Henri DE LAMPER a proposé de s'informer à la commune sur ce sujet.

2. Coupe à blanc des épicéas scolytés du bois à Orchidées à Sur Haurt (Ave-et-Auffe)

Henry DE LAMPER nous signale que le restant de la plantation d'épicéas à orchidées de Sur Haurt à Ave a été coupé à blanc. Pour rappel, cette zone est particulièrement riche en orchidées (voir l'article *Scolytes contre Orchidées* par Daniel TYTECA – *Barbouillons* 316, pp. 37-38). Suite à l'infection par les scolytes en 2020, une intervention rapide avec coupe à blanc du centre de la parcelle a permis d'enrayer le processus d'infection des scolytes. Cette intervention a un peu malmené le site riche en orchidées, mais des observations intéressantes d'orchidées ont pu encore se faire (*Barbouillons* 316, pp. 29-31).

Cette question souligne une fois de plus les contradictions entre les différentes lois sensées protéger la nature. Un article plus complet est proposé plus loin.

3. Présence de Chamois en liberté au Massif des Grignaux

Michel MALDAGUE nous informe de la présence de trois chamois en liberté sur les rochers du massif des Grignaux, occupés à grignoter des plantes parfois protégées. Il s'agit probablement d'animaux échappés du parc voisin. La question est de savoir si la direction du parc animalier de Han-sur-Lesse est au courant de leur disparition.

4. Bois de la Héronnerie

Les dernières nouvelles du Bois de la Héronnerie à Lessive ne sont pas très encourageantes. Le 30 avril dernier, Myriam HILGERS a repéré un débardage qui a débuté au sud du bois et nous informe comme suit.

Le matin, il y avait 3 débardeuses à l'ouvrage sur le chemin. Le soir, le résultat est désolant : des ornières de 50 cm de profondeur à divers endroits, les machines ont traversé les petits rus, elles ont créé de nouvelles autoroutes à sanglier et des pistes de bobsleigh pour les écureuils...



Qu'en est-il du dégât pour le système racinaire des arbres encore sur pied ? Est-ce que les dommages n'auraient pas été moindres si le sol avait été moins détrempé ? Si c'est le cas, on pourrait se demander si les (maigres) règles Natura 2000 en milieu forestier ne devraient pas être accompagnées de conditions d'exploitation...

Ce qui est affligeant, c'est que sans doute tout cela est parfaitement légal.

5. Plans d'Aménagement Forestier (PAF)

Dans le dernier Barbouillons (n°326, pp. 30-34), Anne DE VLAMINCK a fait part de ses réflexions sur la révision des plans d'aménagement forestier, ce qui constitue un tournant dans la gestion des forêts. Elle appelle chacun dans sa commune à être vigilant aux avis d'enquête publique et aux ordres du jour du Conseil communal. Anne a déjà suivi la préparation du PAF de la commune de Daverdisse. Il est donc important de se renseigner sur les périodes de préparation des plans dans les autres communes.

6. Protection des éléments archéologiques situés en milieu forestier

Michel GOVAERTS décrit les relevés qu'il a réalisés dans la région, confirmant l'existence de nombreux sites d'intérêt archéologique bien préservés. Il est devenu urgent de protéger ces sites, du fait des travaux forestiers fortement mécanisés et des possibilités accrues de fouilles illégales du fait des informations accessibles au grand public et détectoristes.

L'AWAP met actuellement en place certaines mesures de protection, en distribuant des brochures de sensibilisation à destination des membres du DNF et des associations de gestion de sites naturels.

Cependant, la plupart des sites archéologiques demandent une certaine expérience pour être identifiés visuellement, et risquent de ne pas être détectés par les représentants du DNF, malgré leur bonne volonté.

Il est envisagé dès lors de sensibiliser l'AWAP et le DNF à une approche plus proactive :

- Le DNF pourrait communiquer régulièrement à l'AWAP les cartes avec ses programmes de travaux forestiers,
- L'AWAP pourrait alors visiter ou faire visiter rapidement ces sites par des personnes expérimentées afin de déterminer s'ils contiennent des éléments à protéger,
- Les zones à protéger pourraient être immédiatement délimitées (piquetage, rubalise...), et cartographiées à destination de l'AWAP et du DNF.
- L'AWAP pourrait transmettre ces informations au DNF avant le début des travaux forestiers.

Scolytes et orchidées au site de Sur Haurt (Ave-et-Auffe) : ils l'ont fait ! 20 mai 2024

Billet d'humeur de Daniel TYTECA

On se souviendra de l'abattage massif d'une plantation d'épicéas attaqués par les scolytes, au site de Sur Haurt à Ave-et-Auffe (Barbouillons n° 316 : 37-38, octobre-décembre 2021), et des vives discussions et de l'émoi que cet abattage avait suscités. La surface concernée était encore relativement modeste (50 à 75 ares). Plusieurs espèces d'orchidées avaient été impactées, mais nous espérions à l'époque que l'abattage (et, partant, l'extension des scolytes) s'arrêterait là.

Las ! (là las) ... Trois ans se sont écoulés et c'est maintenant une superficie bien plus importante qui a subi l'abattage massif, en raison de l'extension considérable des scolytes sur le plateau → → → → → C'est donc maintenant une grande partie de la population d'orchidées jadis présentes à cet endroit, ainsi que toute une flore et une fonge accompagnatrices, qui ont bel et bien été sacrifiées ... On se lamentera encore une fois du fait qu'à cet endroit, se trouvaient réunies diverses orchidées que leur proximité permettait de comparer, pédagogiquement parlant (*Epipactis helleborine*, *E. muelleri*, *E. neglecta*), voire de former des hybrides (voir *Barbouillons* n° 316 : 26-32), sans oublier *Neottia nidus-avis*, *Cephalanthera damasonium* et *Platanthera chlorantha*.

On a beau argumenter, avec raison, que la présence en ces lieux de l'épicéa ne pouvait qu'être éphémère, nous plaidons quand même sur la nécessité, lorsqu'on se trouve confronté à de telles situations, de se réunir, entre protagonistes concernés et raisonnables, et **discuter** des alternatives raisonnables à l'abattage⁸. Évoquons ici l'option prise dans le Parc National de la Forêt Bavaroise où, face à une attaque massive et généralisée des scolytes, il fut décidé de ne pas intervenir et de laisser la nature seule gérer la façon de réagir à un tel fléau. « Le choix de laisser la nature se développer selon ses propres lois s'est avéré une réussite et la forêt bavaroise est plus vivace que jamais »⁹.

Et maintenant ? ... que va-t-il se passer ? Comme on le voit sur la photo, il reste pas mal d'épicéas en lisière. Pourquoi s'est-on arrêté là ? Par quelque miracle, espère-t-on que l'invasion des scolytes va s'arrêter là ? Que nenni, ce n'est que partie remise. Ou bien va-t-on, enfin, faire une pause, et **réfléchir** sur les possibilités, les éventualités, d'offrir un autre avenir aux représentants les plus remarquables de notre flore, qui ont su, un temps, avec succès, s'adapter à un environnement des plus hostiles, en théorie. Si elles doivent décamper de là, laissons au moins à nos orchidées la possibilité de coloniser d'autres territoires proches, voire les mêmes à nouveau, si l'on imagine que le biotope qui va se constituer à cet endroit dévasté puisse à nouveau se montrer favorable dans un avenir pas trop éloigné. Mais si les soucis de la rentabilité sylvicole sont à nouveau privilégiés, c'en sera bien fini alors.



⁸ Voir à ce sujet FLINT et al. (2009), Human dimensions of forest disturbance by insects: an international synthesis. *Environmental Management* 43: 1174-1186; et JACTEL & MARINI (2019), Libre évolution des forêts et maîtrise du risque sanitaire associé aux scolytes des conifères. *Revue forestière française* LXXIII (2-3) : 383-390.

⁹ <https://www.allemandevoyage.com/regions/Bayern/foretbavaroise.html#:~:text=Une%20réserve%20de%204%20000,décidé%20de%20ne%20pas%20intervenir>

Promenade de la Collyre et *Omphalodes verna*

Georges DE HEYN

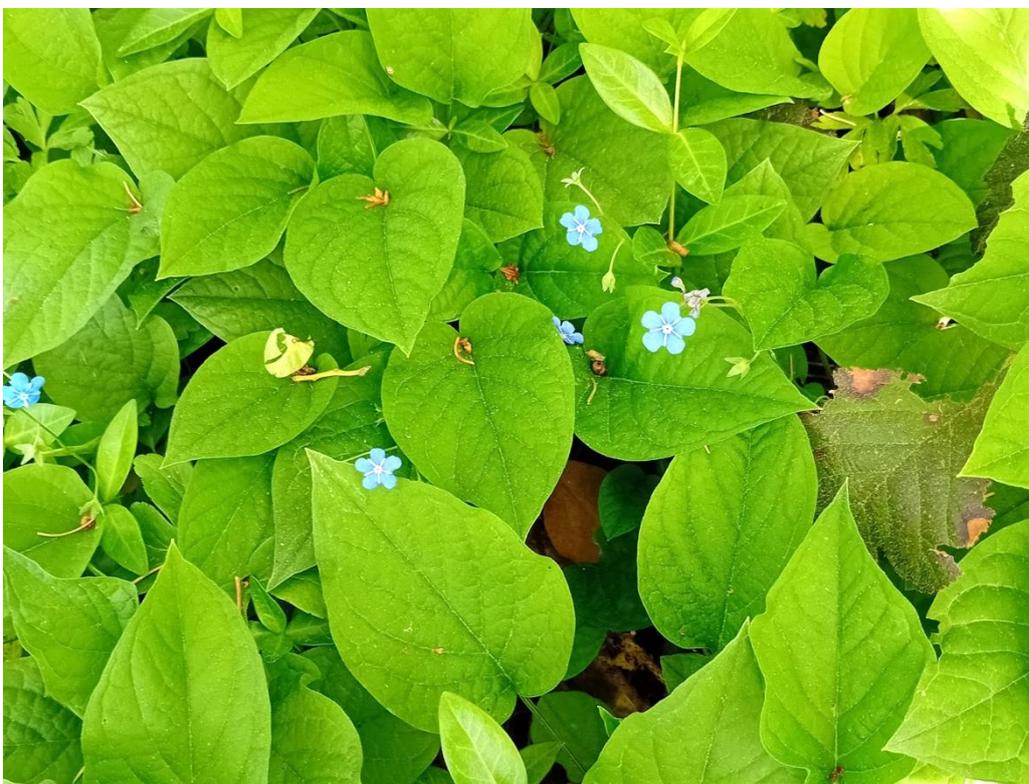
Sachant mon intention de parcourir le chemin de la Collyre jouxtant la Lesse, Arlette GELIN m'a rappelé un site botanique qu'elle avait découvert il y a de nombreuses années, découverte dont elle avait fait part aux NHL mais qu'il est bon de rappeler à nos membres.

Nous sommes en avril, les floraisons printanières se succèdent. Le long des berges de la Lesse, les anémones des bois (*Anemone nemorosa*) commencent à se faner, mais l'ail des ours (*Allium ursinum*) prend la relève avec les merisiers à grappes (*Prunus padus*) qui jalonnent le cours d'eau de leurs grappes blanches odorantes. Arlette m'avait précisé le site d'une rare Boraginacée, le nombril de Venus (*Omphalodes verna*) qui fleurit en avril-mai et occupe une plage de quelques mètres carrés le long de la Lesse. Mêlées au bleu des pervenches (*Vinca minor*), s'élèvent les grappes lâches à petites fleurs bleues, évoquant le myosotis, du nombril de Vénus.

La présence de cette plante originaire d'Europe de l'Est, parfois cultivée comme plante ornementale dans nos jardins, est signalée très rarement à l'état sauvage. Le site a valu la visite de Madame J. SAINTENOY et de Monsieur J. DUVIGNEAUD, qui d'ailleurs en ont fait une publication dans la revue *Adoxa*. La présence concomitante de *Vinca minor* et de *Omphalodes verna* signifie-t-elle une « pollution » venant d'un jardin des environs ? Suivez mon regard vers le château qui surplombe le site.

Omphalodes verna

Décrite la première fois par Carl VON LINNE en 1753, celui-ci l'a classée dans la famille des Boraginacées sous le nom de *Cynoglossum omphalodes*. Originaire des sous-bois d'Europe de l'Est, elle est proposée dans les jardineriees comme couvre-sol sous le nom commun de petite bourrache couvre-sol ou de nombril de Vénus.



Cette vivace stolonifère porte des feuilles glabres de 7 cm, cordiformes à long pétiole. Les fleurs d'un bleu vif ont les écailles de la gorge blanches, évoquant le myosotis. Elles s'élèvent en grappes terminales lâches qui portent de 5 à 20 fleurs bleues animées d'un œil blanc, en racème de cymes unipares hélicoïdes.

Info botanique locale : une plante nouvelle pour la flore belge ...

Marc PAQUAY, 30 juin 2024

Orthilia secunda, la *Pyrole unilatérale*, a été découverte récemment dans la région de Beauraing : il s'agit d'une première mention pour la flore belge.

Le 24 juin 2024, Indra Jacobs, botaniste flamand, identifiait cette pyrole sur le site de la carrière du Tamizon (aussi nommée « du four à chaux ») à Beauraing. En fait, deux observateurs différents l'avaient vue et photographiée en octobre 2023 et le 17 juin 2024 mais l'identification était erronée (mentionnée comme *Pyrola minor* sans doute à cause du style droit). C'est sur base de photos publiées sur le portail Observations.be que le botaniste a constaté l'erreur et s'est rendu sur place pour confirmer l'identité de la plante suspectée, dès lors nouvelle pour la Belgique. La plante croit parmi des centaines de *Pyrola rotundifolia* et sa population actuelle a été estimée à environ 500 plantes. Le site se trouve aux abords des anciennes carrières du four à chaux. Il est constitué de déchets de chaux pulvérisés formant des buttes sur lesquelles la végétation a repris ses droits. La recouverture arborée est principalement composée de jeunes pins sylvestres et bouleaux, espèces pionnières. Sur le sol, outre les nombreuses pyroles, il y a peu de plantes herbacées, quelques plantules de jeunes arbres ou arbustes et des mousses (principalement *Rhytidiadelphus triquetrus* et *Pseuscleropodium purum*). On notera particulièrement la présence de plusieurs espèces d'orchidées : *Epipactis atrorubens*, *E. muelleri*, *Gymnadenia conopsea*, *Dactylorhiza fuchsii* et *Platanthera chlorantha*. Les autres plantes rapidement notées sont : *Monotropa hypopitys* ssp *hypophegea*, *Ornithogallum pyrenaicum*, *Hieracium lachenalii*, *Carex flacca*, *Trifolium medium*, *Vicia cracca*, *Fragaria vesca*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus laevigata*, *Viburnum lantana*, ... La présence d'*Orthilia secunda* à cet endroit la situe largement en dehors de son aire d'origine (Alpes, Massif central, Pyrénées, avec des avancées dans le Jura et les Vosges et, plus près de chez nous, dans des pineraies champenoises) Cette découverte étonnante devrait attirer notre attention sur les stations de *Pyrola rotundifolia* où elle pourrait apparaître ainsi en mélange. La question reste à savoir si cette plante est spontanée ou si elle aurait été introduite accidentellement. La réponse est actuellement inconnue.

La plante, de petite taille, se reconnaît essentiellement à ses fleurs verdâtres disposées en grappe unilatérale penchée (surtout à la floraison). Le style est long (plus long que l'ovaire) et droit. Les feuilles sont de forme ovale lancéolée bien différentes de *Pyrola rotundifolia*. Elles sont finement dentées en scie. La plante (vivace) possède une souche longuement rampante.

Pour d'autres détails, on pourra consulter : <https://observations.be/observation/315911038/> relatant les observations et commentaires de Indra Jacobs.

Références

Nouvelle flore de la Belgique, du G.- D. de Luxembourg, du nord de la France et des Régions voisines, 7^{ème} édition, F. Verloove et al., édition du Jardin botanique de Meise, 2024.

Flora Gallica – Flore de France, Tison & de Foucault, Biotope Editions (2014).

Flore forestière française, vol.3, région méditerranéenne, J-C Rameau et al., IDF (2008)

Orthilia secunda en fruits, Beauraing, Tamizon, M. PAQUAY, 30 juin 2024.

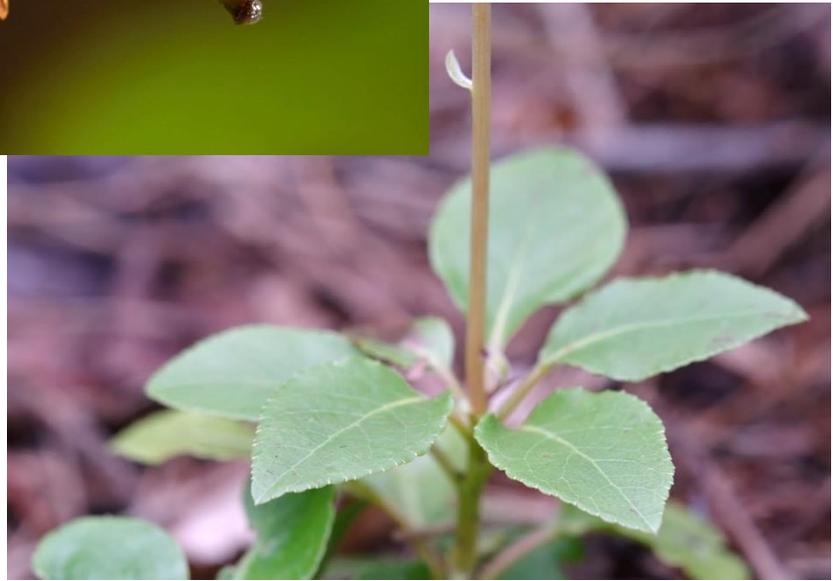




Orthilia secunda,
Beauraing, Tamizon,
M. PAQUAY, 30 juin 2024.

← fruit

↓ feuilles



Pyrola rotundifolia,
en floraison,
Beauraing, Tamizon,
D. TYTECA, 30 juin 2024.
↓



Informations aux membres

In Memoriam

Bruno PETREMENT (1945 –2024)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Bruno PETREMENT le 4 juin 2024, à l'âge de 78 ans.

Né en Gaume à Musson le 11 septembre 1945, il s'est installé après ses études de pharmacien dans une autre localité de cette région, à Jamoigne où il a ouvert une officine. Comme beaucoup de pharmaciens, il renseignait avec beaucoup d'amabilité les personnes qui venaient vers lui pour lui présenter l'une ou l'autre récolte de champignons avant leur consommation. Il a d'ailleurs écrit en 2014 un livre-guide « les champignons comestibles de Gaume » édité par le S.I. de Virton.

La mycologie n'était qu'une partie de ses connaissances naturalistes. Il s'est également intéressé à la botanique. Il était membre de nombreuses sociétés de naturalistes tant belges qu'étrangères (SBCO, Société de Botanique du Centre Ouest et Société des Naturalistes Luxembourgeois par exemple).

S'il venait rarement dans notre région de la Lesse, il nous guidait dans sa Gaume qu'il connaissait parfaitement. Il nous y a pilotés pour une mini-session de deux jours « Prêles – Crons – Cuestas » le 9 et le 10 mai 2009. Une de ses spécialités était la ptéridologie et particulièrement le genre difficile *Equisetum*. Il a notamment découvert l'hybride *Equisetum x moorei* en 2010 dans la carrière du Banel près du village de Buzenol en Gaume et près de Steinfort au Grand-Duché de Luxembourg en 2011. Il a encore guidé les botanistes belges de L'AEF et les botanistes français lorrains de FLORAINE le 10 juin de l'année dernière dans cette carrière du Banel. Nous avons pu apprécier la clarté didactique de ses explications et de ses schémas sur le sujet ardu des hybrides de prêles.

Assurément, l'expertise botanique de Bruno et sa connaissance de sa région vont nous manquer.



Dans la carrière du Banel le 10/6/2023

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts] :

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235
Date de dépôt : 30 juin 2024

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: D.Tyteca Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe
- 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2024 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 5580 Ave-et-Auffe
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- « Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- (*Eventuellement*) : « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

L'Organe d'Administration

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 97 84 10, damien.delvaux@skynet.be,

Daniel TYTECA, Vice-Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve, 0495 893 974
veronique.lemer cier@gmail.com

Henri DE LAMPER, Trésorier, Rue de Rochamps, 55, 5580 Han-sur-Lesse - 0495 58 4148, hanroute@gmail.com

Corentin ROUSSEAU, Administrateur (Commission de l'Environnement), Rue de la Montagne, 14A, 5563 Hour, 0491 73 77 38, rousseau.corentin88@gmail.com

Noëlle DE BRABANDERE, Administratrice

Dominique PEETERS, Administrateur, Rue Saint-Nicolas, 29, 5580 Eprave, 0477 227 249, dominiquepeeters@outlook.fr

L'association est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie (aujourd'hui CANOPEA).



A.S.B.L., Société fondée en 1968

Siège social : rue Long Tienne, 2 – 5580 Ave-et-Auffe

N° d'entreprise : 412.936.225

RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant